



**PARC NATUREL
RÉGIONAL MÉDOC**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



Parc
naturel
régional
Médoc

édito



2 025 a été une année riche en actions pour le Parc naturel régional et ses partenaires.

Les projets ont été conduits de manière résolue malgré un contexte budgétaire plus restreint. Notre volonté d'agir face aux enjeux auxquels notre territoire doit répondre, comme d'autres à l'échelle planétaire, reste intacte.

Impossible d'ignorer aujourd'hui les effets du changement climatique lorsque notre territoire connaît à la fois des épisodes de sécheresse plus longs et des périodes de crues plus courtes et plus intenses, lorsque nous vivons des incendies et des tempêtes ou lorsque nous voyons notre littoral reculer. L'érosion de la biodiversité, quoique moins visible, est tout aussi préoccupante. N'oublions pas que 35% de notre alimentation dépend directement de la présence des insectes pollinisateurs. Tous ces sujets sont liés et ont des impacts les uns sur les autres. L'approche « Une seule santé » que le Parc naturel régional Médoc tend à développer permet de comprendre les relations entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes.

Les sujets traités par le Parc et ses partenaires n'ont rien de dérisoires ou d'anecdotiques car ce sont ceux qui impactent déjà notre manière de vivre, de cultiver, de travailler et d'aménager notre Médoc.

Le Parc n'est pas un outil de protection pure, il est le catalyseur d'une dynamique territoriale responsable visant à anticiper, atténuer et s'adapter aux effets du changement climatique. Pour y parvenir, nous avons la chance d'avoir des leviers entre nos mains. Par exemple, les zones humides du Médoc sont des atouts indéniables grâce à leur rôle de puits de carbone, leur caractéristique d'éponge lorsque les pluies sont trop importantes et leur rôle de réservoir de biodiversité. Ce chemin est à conduire collectivement avec les élus, les acteurs socio-économiques et les habitants. Le conseil de développement du Parc est déjà très actif sur ces sujets.

En 2026, la Maison du Parc naturel régional sera le lieu qui symbolise cette trajectoire en offrant à chacun des outils de médiation et des espaces de travail.

En attendant cette inauguration, je vous laisse découvrir l'étendue de nos actions en 2025.

Henri Sabarot



Sommaire

4		Le Parc naturel régional Médoc
6		La gouvernance du Parc
8		Le Conseil de développement
9		Évolution budgétaire
10		Ressources humaines
14		Communication - Évaluation
16		La dotation aménités rurales
18		La Maison du Parc

Patrimoine naturel		21
Paysage et urbanisme		33
Éducation à l'environnement		39
Développement territorial		47
Tourisme durable		55
Agriculture et alimentation		59
Santé et social		65
Transition énergétique et mobilité		73
Animation de dispositifs territoriaux		79



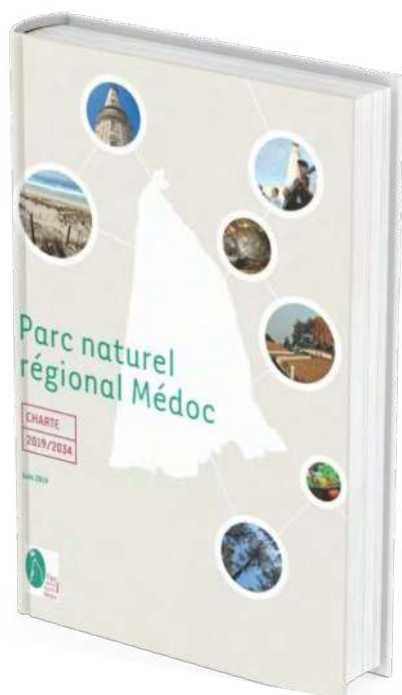




Le Parc naturel régional Médoc

Le Médoc, un territoire exceptionnel devenu Parc naturel régional

Le Médoc a fait son entrée en 2019 dans la grande famille des Parcs naturels régionaux de France. Le territoire est ainsi reconnu nationalement pour son patrimoine naturel et culturel remarquable.



Une charte qui unifie le Médoc autour d'un projet de développement durable

A travers le Parc, ce sont 51 communes classées et 4 communautés de communes, qui se sont engagées dans un vaste projet territorial visant à préserver et valoriser les richesses patrimoniales du Médoc. À leurs côtés, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde et l'État appuient les actions du Parc au bénéfice du territoire. La métropole bordelaise et ses villes portes sont associées et développent des partenariats avec celui-ci.

La Charte du Parc a été pensée et écrite par l'ensemble des forces vives du territoire. Elle dresse les orientations stratégiques et les actions à conduire pour 15 ans.

La charte s'articule autour de 3 VOCATIONS :

- > Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelles
- > Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor
- > Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole

Les 59 Parcs naturels régionaux de France ont pour mission de :

- > protéger les paysages, le patrimoine naturel et culturel
- > contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- > assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- > réaliser des actions expérimentales et innovantes



La gouvernance du Parc

Le Parc est piloté par les élus du territoire au sein d'un syndicat mixte qui associe 51 communes, 4 communautés de communes, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, la métropole bordelaise et ses villes portes.

LE COMITÉ SYNDICAL

Les 66 délégués du Parc se sont réunis 4 fois en 2025, le 02 février, le 18 mars, le 15 avril et le 22 décembre 2025.

ARCINS	Jean-Baptiste BARBIER Jean-François BERNARD	LACANAU	Laurent PEYRONDET Jérémy BOISSON
ARSAC	Frédéric AURIER Eric CHARBONNIER	LAMARQUE	Cédric RONDEL Alain BES
AVENSAN	Laurent PASCUAL Philippe DEDIEU BENOIT	LE PIAN-MÉDOC	Gérard LARRUE Séverine POMIES
BÉGADAN	Eric TAMISIER Marie BAQUIERE	LE PORGE	Sophie BRANA Didier DEYRES
BLAIGNAN-PRIGNAC	Alexandre PIERRARD Chantal GUEGUEN	LE TEMPLE	Jean-Jacques MAURIN Michel ROBERT
BRACH	Didier PHOENIX Denis CHAUSSONNET	LE VERDON-SUR-MER	Adèle COSTE
CARCANS	Patrick MEIFFREN Patrice MARCHAND	LESPARRE-MÉDOC	Bernard GUIRAUD Thierry CHAPELLAN
CASTELNAU-DE-MÉDOC	Eric ARRIGONI Catherine KNIPPER	LISTRAC-MÉDOC	Aurélie TEIXERA Pascal MOREL
CISSAC-MÉDOC	Jean-François LATHUILE Pascal MATA	LUDON-MÉDOC	Philippe DUCAMP Martine VALLIER
CIVRAC-EN-MÉDOC	Béatrice SAVIN Patricia BERTIN	MACAU	Chrystel COLMONT-DIGNEAU Dominique QUETEL
COUQUÈQUES	Guy DURAND SAINT-OMER Gilles BOULERIS	MARGAUX-CANTENAC	Isabelle HUGON Julie GRABOT
CUSSAC-FORT-MÉDOC	Dominique FÉDIEU Alain GUICHOUX	MOULIS	Christian LAGARDE Windy BATAILLEY
GAILLAN-MÉDOC	Gilles CUYPERS Danielle HIRIART	NAUJAC-SUR-MER	Yves BARREAU Virginie CAUSSEQUE
GRAYAN-ET-L'HÔPITAL	Jacky NICAISE Jacqueline TEMPEZ	ORDONNAC	Myriam MUNDO-EGEA Stéphane KORCHEF
HOURTIN	Jean-Marc SIGNORET Jean-Claude PEINTRE	PAUILLAC	Florent FATIN Patrick ARBEZ
JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC	Claude ROUX Vincent FERNANDEZ DE CASTRO	QUEYRAC	Véronique CHAMBAUD Benjamin BOUILLEAU
LABARDE	Matthieu FONMARTY Sofian ACKERMANN	ST-CHRISTOLY-DE-MÉDOC	Stéphane POINEAU David CHANTELOT





ST-ESTÈPHE	Michelle SAINTOUT Jean VIANDON	VERTHEUIL	Dominique TURON J.Charles PREVOSTEAU
ST-GERMAIN D'ESTEUIL	Philippe BUGGIN Philippe GRYNFELT	BORDEAUX- MÉTROPOLE	Béatrice DE FRANÇOIS Patrick PAPADATO
STE-HÉLÈNE	Lionel MONTILLAUD Héloïse SUBRENAT	BLANQUE- FORT	Véronique FERREIRA Bruno FARENIAUX
ST-JULIEN BEYCHEVELLE	Marc POUEY Laurent PINAUD	EYSINES	Serge TOURNERIE Richard CABRAFIGA
ST-LAURENT MÉDOC	Jean-Marie FERON Bruno CARRILLON	LE TAILLAN- MÉDOC	Valérie KOCIEMBA Éric CABRILLAT
ST-SAUVEUR	Serge RAYNAUD Bernadette GONZALEZ	PAREMPUYRE	Nicky GUILBAULT Irma DEL POZO
ST-SEURIN-DE CADOURNE	Béatrice VERGEZ Thierry PETIT	ST-AUBIN-DE MÉDOC	Patrice CLINQUART Stéphane BERTIN
ST-VIVIEN- MÉDOC	Gilles CHAVEROUX Michel CROISSOIR	ST-MÉDARD- EN-JALLES	Stéphane DELPEYRAT Cécile MARENZONI
ST-YZANS DE-MÉDOC	Dominique LAJUGIE David RENOUIL	RÉGION NVL- AQUITAINE	Henri SABAROT Virginie LENOIR Thierry TRIJOULET Michel DURIEU Anne-Laure BEDU Sandrine DERVILLE Nathalie LE YONDRE Dominique ASTIER Bruno PALUTEAU Christophe DUPRAT
SALAUNES	Damien HOAREAU Hervé DURAND	DÉPARTE- MENT DE LA GIRONDE	Christine BOST Stéphane LE BOT Pascale GOT
SAUMOS	Didier CHAUTARD Nathan AGULHON		
SOULAC- SUR-MER	Xavier PINTAT Bernard LOMBRIL		
SOUSSANS	Rose-Marie FONSECA Arnaud CHAUMEIL		
TALAI	Franck LAPORTE Vincent GINESTET		
VALEIRAC	Jean-Louis BRETON Jean-Claude LACROIX		
VENDAYS- MONTALIVET	J.Antoine TRIJOULET-LASSUS Laurent BARTHELEMY-GRAMS		

Membres du Bureau

LE BUREAU

Ses 17 membres sont élus par le Comité syndical.

> Président :
Henri Sabarot

> 8 vice-présidents,
en charge d'une
commission thématique



Paysage et
Urbanisme
F.Laporte



Tourisme
durable
S. Le Bot



Patrimoine
naturel
M.Fonmarty



Agriculture et
alimentation
A.Pierrard



Éducation à
l'environnement
L.Montillaud



Santé &
Social
V.Jouve



Développement
territorial
C.Colmont



Transition
énergétique
et mobilité
S.Brana

Lors du comité syndical du 18 mars 2025, Monsieur Stéphane Le Bot est élu membre du Bureau du Parc en remplacement de Madame Christine Bost. Le 15 avril 2025, il est élu vice-président au tourisme durable, remplaçant Madame Pascale Got.



Le Conseil de développement

Le Conseil de développement du Parc a amorcé en 2025 un travail afin d'optimiser son fonctionnement. Désireux de travailler au plus près des problématiques du territoire et des élus, le bureau se réunit désormais tous les premiers mardis du mois afin que les membres puissent échanger, en lien avec les techniciens du Parc, et faire émerger des réflexions et des propositions d'action dans une logique de prospective territoriale.

Fort de ses premiers travaux sur trois thématiques stratégiques sur le territoire du Parc naturel régional (saisonniers, sobriété et mobilité), le Bureau du Conseil de développement a décidé de continuer à travailler sur ces sujets. Ainsi, les douze membres se sont répartis dans trois groupes de travail en continuité des travaux précédents : mobilité, sobriété et changement climatique et saisonniers viticoles. En 2025, le Conseil de développement a également été saisi, dans son rôle d'instance consultative représentant la société civile, pour éclairer le Conseil Syndical sur un avis donné au projet d'implantation d'usine à saumon dans le Nord-Médoc. Le Conseil scientifique est également intervenu, permettant d'apporter une vision complémentaire aux élus.



“ Le Conseil de développement est l'expression d'une gouvernance participative et représentative du Médoc. Nous souhaitons être force de proposition auprès des élus, pouvoir leur apporter notre expertise sur des sujets stratégiques et co-construire des actions pertinentes pour le territoire.»

Frédéric Dadoy, président du Conseil de développement
du Parc naturel régional Médoc

Les membres du Bureau du Conseil de développement du Parc naturel régional Médoc :

Jean-Marie CALBET - Frédéric DADOY - Aurélie DEGOUL - Xavier FONTENEAU - Elizabeth GUZENE - Patrick LAPOUYADE - Hélène LARRIEU - Patrick POINT - Frank QUENAULT - Jean-Charles RINN - Lalou ROUCAYROL - Sandrine SCHAUVILLER



Évolution budgétaire

L'année budgétaire 2025 a été marquée par un programme d'actions resserré sur ses missions prioritaires, en phase avec le contexte contraint pour l'ensemble des financeurs du Parc. Certains ont revu à la baisse, voire supprimé, des contributions au programme d'actions.

Les ressources du Parc sont constituées par les cotisations de ses membres et la recherche de financements pour alimenter le programme d'actions. Au côté de nos habituels contributeurs au programme d'actions (Région Nouvelle-Aquitaine, État, ARS, Agence de l'eau), d'autres ressources financières ont été recherchées (DRAC, GIP EPAU, Fonds Vert, Fonds européens).

Afin de pallier la diminution de ses ressources, le Parc s'est employé à rechercher des pistes d'économies, notamment sur les charges de structure, et à diversifier ses sources de financement. Chaque projet fait l'objet d'une ingénierie financière approfondie visant à réduire l'autofinancement au strict minimum.

Le budget primitif 2025 s'élevait à 2 982 996 € en section de fonctionnement, dont un excédent reporté de 1 487 118 €, et 5 664 031 € en section d'investissement.

Les dépenses d'investissement portent sur les études de suivi d'exécution et les travaux de la Maison de Parc, dont l'achèvement est prévu au premier semestre 2026, ainsi que les travaux de restauration de corridors favorables aux pollinisateurs et la réalisation de jardins communaux dans le cadre du programme Life Abeilles Sauvages (85 212€).



Ressources humaines

La réalisation du programme d'actions repose sur la capacité d'accompagnement et d'expertise de l'ingénierie du Parc.

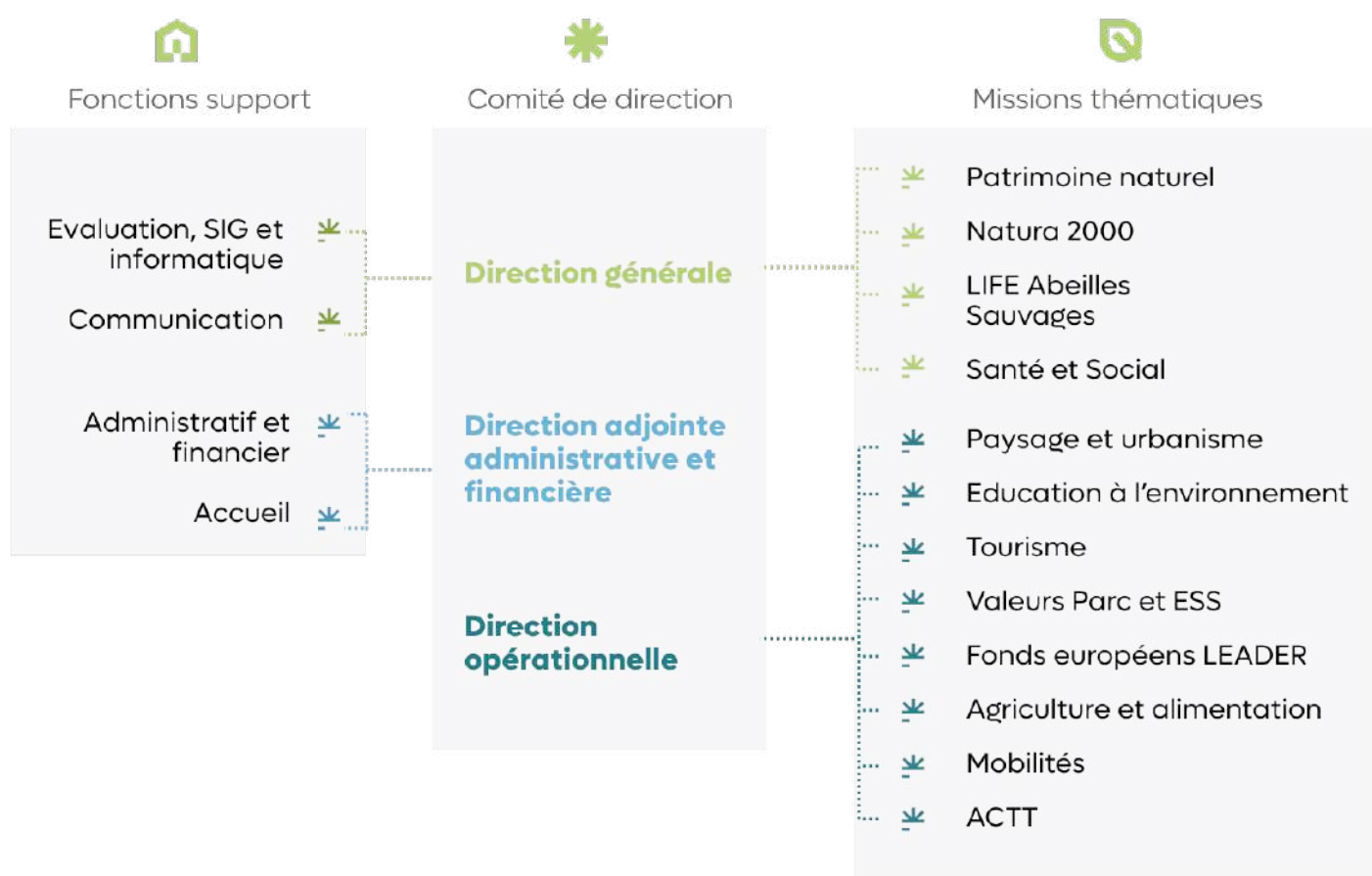
En 2025, l'équipe s'est organisée avec 19 agents salariés représentant 18,1 équivalents temps plein, dont 15 contractuels et 4 titulaires de la fonction publique territoriale. L'équipe permanente composée de 15 personnes est complétée par 4 agents travaillant sur des missions spécifiques, dont 1 chargé de mission « mobilités » arrivé en janvier 2025 et une chargée de projet qui a poursuivi sa mission entamée en septembre 2024 dans le cadre de l'appel à projet « Accompagnement au changement des territoires touristiques ». Les deux autres missions spécifiques sont l'animation des programmes LIFE Abeilles Sauvages et LEADER.

Le Parc naturel a accueilli trois stagiaires en 2025, ils sont venus en renfort auprès des chargés de mission Natura2000, LIFE Abeilles sauvages et Communication - Marque Valeurs Parc.

Diagnostic des risques psychosociaux

Le Parc a été accompagné par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde pour conduire un diagnostic des risques psycho-sociaux, qui a abouti, au terme d'une démarche approfondie et concertée sous l'égide d'un comité de pilotage, à un programme d'actions centré sur une réorganisation de l'équipe et la généralisation du management par projets. Une formation au mode projet sera suivie par l'ensemble de l'équipe au cours du 1er trimestre 2026.

Nouvel organigramme





L'équipe technique

en 2025



**Aurélie
Hocheux**

Direction
générale



**Lionel
Bitsch**

Direction
adjoïnte
administrative
et financière



**Raphaël
Garcia**

Direction
opérationnelle

Paysage et
urbanisme



**Nadia
Labarère**

Administration
et gestion



**Sophie
Troquereau**

Adminitration,
accueil et régie



**Marjorie
Brun**

Santé & Social



**Sylvia
Marchais**

Santé & Social



**Fantine
Deprez**

Éducation à
l'Environnement



**Jules Dessales-
Quentin**

Mobilité



**Patxi
Badiola**

Tourisme



**Marie
Coutard**

SIG, évaluation
et centre de
ressources



**Laura
Fontanié**

Communication



**Amélie
Delerue**

LIFE Abeilles
sauvages



**Laëtitia
Maloubier**

Patrimoine
naturel



**Clémence
Menegazzi**

Natura 2000



**Mélodie
Lebreton**

Accompagnement
aux
changements



**Caroline
Bardinet**

Agriculture et
alimentation



**Charlotte
Pifaudat**

Valeurs Parc
et ESS



Alexis Dutot

LEADER



Communication

En 2025 le Parc naturel régional Médoc a souhaité accentuer sa présence sur les réseaux sociaux. Elsa Perrin, étudiante en master à l'Université Bordeaux Montaigne, est venue en renfort à l'équipe pour déployer une stratégie social media en cohérence avec les valeurs du Parc naturel. Celle-ci a très rapidement porté ses fruits, provoquant une amélioration conséquente du nombre d'interactions sur les posts publiés.

73

retombées presse
en 2025

Par ailleurs, le Parc a poursuivi sa stratégie de communication en priorisant le conseil et l'appui technique aux chargés de mission dans la valorisation de leurs actions.

2025 a notamment été l'année de l'intensification de la communication autour de la marque Valeurs Parc.



PERFORMANCES FACEBOOK

comparaison entre l'année 2024 et 2025

Nombre d'interactions avec le contenu ⓘ

Exporter ▼

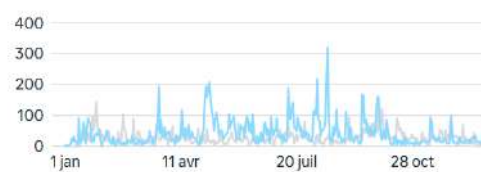
10,9 K ↑ 151,6 %



Visites ⓘ

Exporter ▼

15,1 K ↑ 48 %



Évaluation de la Charte

Évaluation à mi-parcours.

Le logiciel EVA constitue aujourd'hui l'outil de pilotage et de bilan des actions du Parc. L'évaluation à mi-parcours de la Charte est un exercice non obligatoire mais essentiel et fortement conseillé. Il permet à la fois de prendre du recul sur les actions menées, mesurer leurs impacts sur le territoire, d'orienter la trajectoire pour les prochaines années et de mettre en place le dispositif d'évaluation finale pour la révision. L'équipe projet et la gouvernance ont été mises en place en 2025. Un rétro-planning précis a été réalisé. La restructuration complète des projets a permis à l'équipe de rédiger des bilans constructifs, socle de l'analyse en cours. Les signataires de la Charte ont aussi été consultés sur leurs engagements. La chargée de mission participe activement au groupe de travail « Évaluation » de la Fédération des Parcs.





La dotation aménités rurales

Depuis 2022, les communes notamment membres d'un Parc naturel régional se voient attribuer par l'État une dotation intitulée aménités rurales.

En 2025, le montant de cette dotation continue d'augmenter pour atteindre 1 613 419 € en Médoc.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION EN 2025 :

Communes rurales: bourgs ruraux, rural à l'habitat dispersé et très dispersé – catégories 5, 6 et 7 de l'INSEE en France métropolitaine.

Sont éligibles, les communes rurales dont le territoire terrestre satisfait au moins l'un des critères suivants:

- *Il comprend au moins 350 hectares en aire protégée ;*
- *Il comprend au moins 10 hectares en zone de protection forte ;*
- *Il est couvert à plus de 80 % par une aire protégée ;*
- *Il est couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000 mentionné à l'article L. 414-1 du*
Code de l'environnement ;
- *Il jouxte une aire marine protégée.*

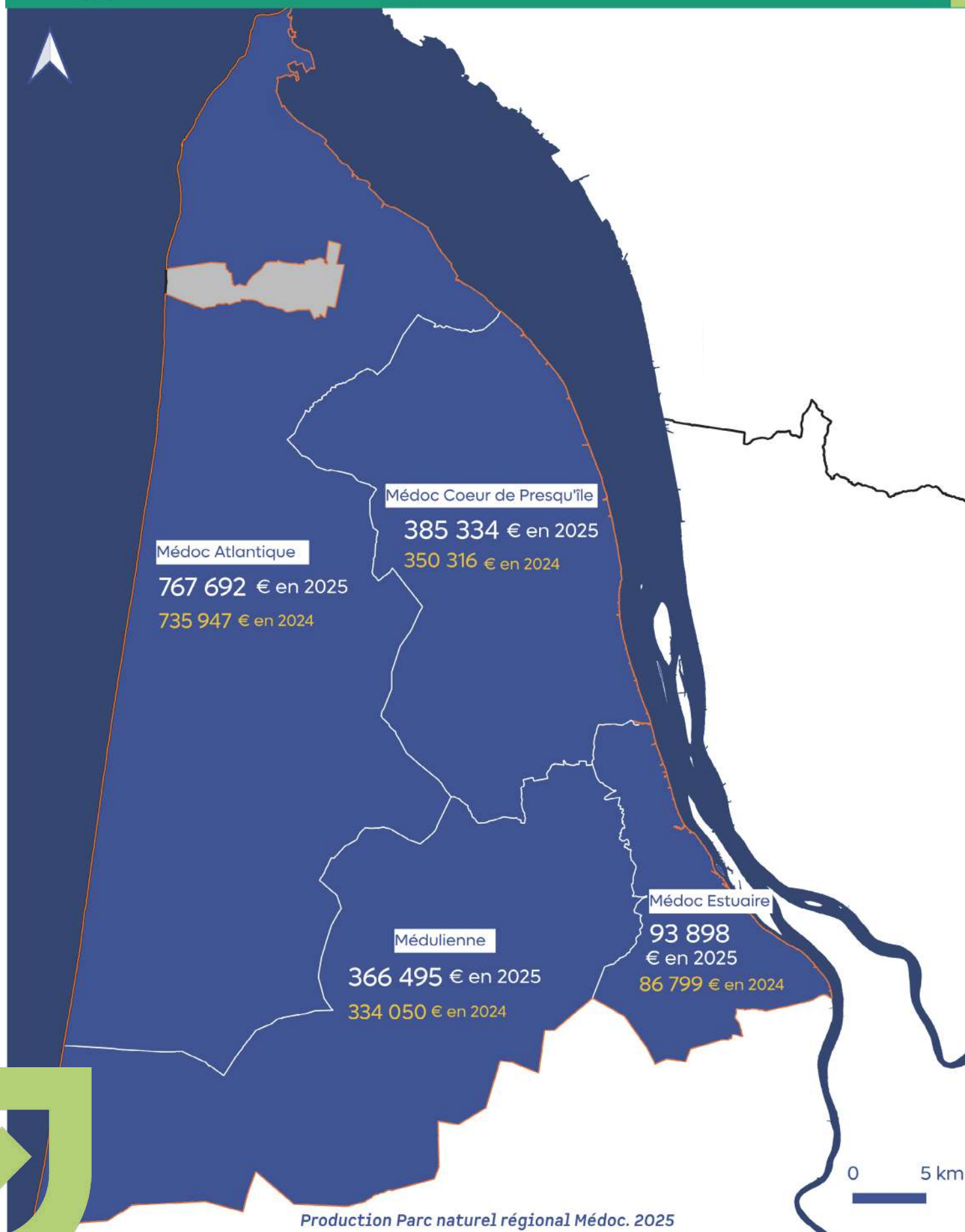
Montant de la dotation aménités rurales en Médoc :

2022.....329 588 €

2023.....617 260 €

2024.....1 507 112 €

2025.....1 613 419 €





La Maison du Parc



Le chantier a démarré le 13 janvier 2025, après une période de préparation de 2 mois incluant la mise en place des installations de chantier.

Au préalable (automne 2024), les ouvertures de la longère avaient été obstruées pour s'assurer que les chauves-souris ayant quitté les lieux ne pourraient pas y revenir, afin d'éviter tout risque de destruction. Les travaux ont commencé par la dépose/démolition des éléments de la longère (toiture et charpente, planchers, cloisonnements) et de la grange. La toiture de la longère a été achevée à la fin du printemps.



Une visite de chantier a été organisée le 24 juin en présence des élus, de l'équipe du Parc et des intervenants au chantier. A cette occasion, un bouquet final a été accroché à la charpente pour marquer la fin des travaux de gros-œuvre.

Le chantier de la longère s'est poursuivi jusqu'en décembre avec l'installation des réseaux (électricité, eau, ventilation), le sablage des murs, la pose des menuiseries extérieures et la réalisation du doublage en mélange chaux/chanvre.



La construction des murs à ossature bois (incluant l'isolation chaux/chanvre) de l'extension administrative, ainsi que la pose des poutres du plancher mixte bois/béton ont démarré en juin. Le coulage de la dalle du 1er étage a été réalisé fin juillet. Les murs à ossature bois de l'étage ont ensuite été posés, ainsi que ceux de l'annexe située sur le parvis abritant notamment la pompe à chaleur. Dans le même temps, les murs de la grange étaient repris pour accueillir une charpente et une couverture neuve.

A l'automne, les casquettes pare-soleil, le bardage et les menuiseries extérieures ont été posées sur l'extension. La toiture en zinc incluant 70m2 de panneaux photovoltaïques a été achevée au mois de décembre permettant le commencement des travaux de cloisonnement intérieur.

Janvier 2025

début des travaux

Juin 2025

visite du chantier par les élus et partenaires.
Accrochage symbolique du bouquet de genêt

Fin premier semestre 2026

Fin des travaux, livraison

Septembre 2026

Déménagement

Printemps 2027

Ouverture au grand public



Création d'espaces scénographiés

Une porte d'entrée vers le territoire

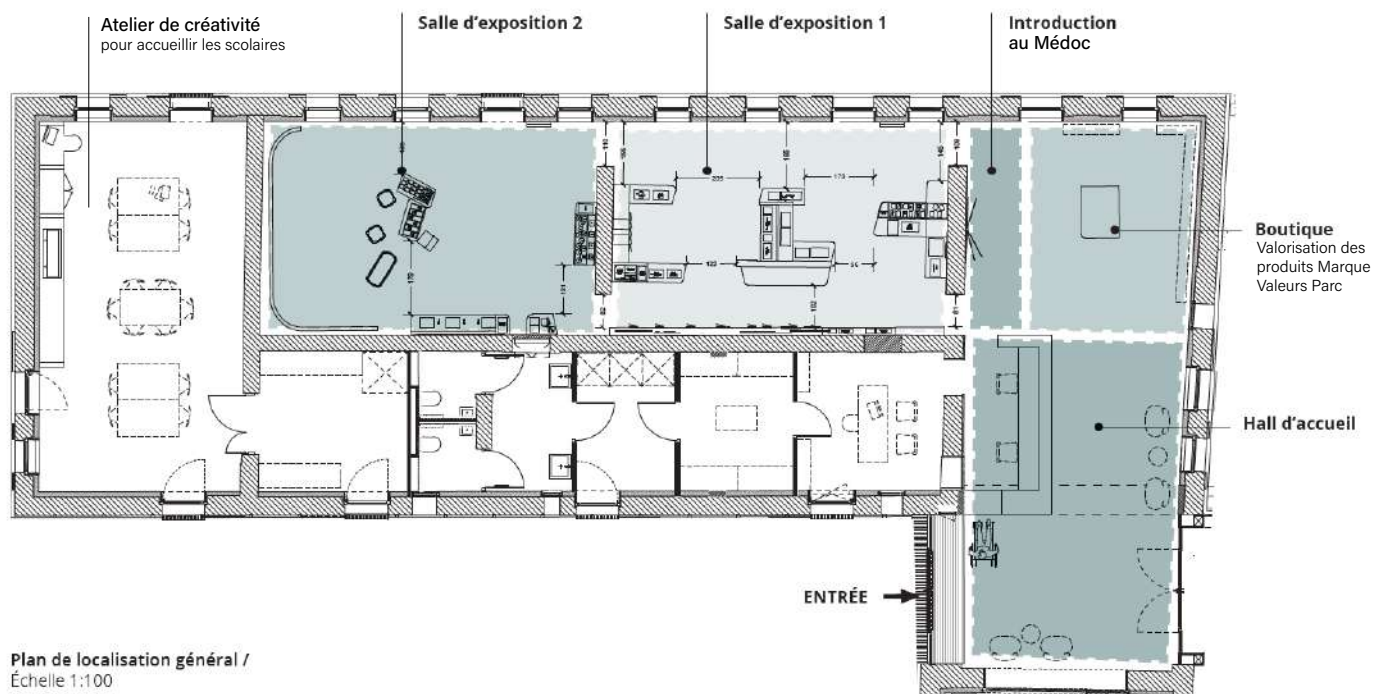
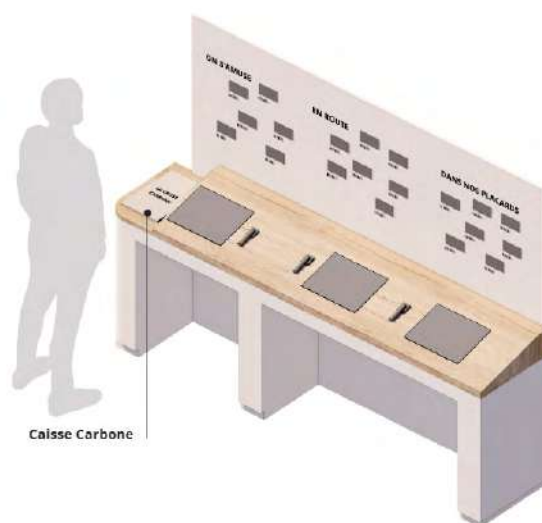
La Maison de Parc aura pour vocation d'accueillir du public afin de faire découvrir aux habitants et visiteurs les richesses naturelles du Médoc et les actions menées pour préserver le territoire face au changement climatique. L'année 2025 a été consacrée à la modélisation et conception des deux salles d'expositions qui seront proposées.

Salle 1.

In medio aquae | Explorer, émerveiller, sensibiliser
Une scénographie pour découvrir le territoire à travers ses paysages, ses richesses et le lien fort qui l'unit à l'eau et aux zones humides, présentes partout dans le Médoc.

Salle 2.

Les récits du changement | Éveiller, inspirer, essayer
Une salle pour comprendre ce qu'est le changement climatique, ses effets sur le territoire et les leviers à activer pour passer à l'action. Elle révèle l'ambition du Parc d'être porteur de nouvelles mises en récit face au changement climatique.



Plan de localisation général /
Échelle 1:100





PATRIMOINE NATUREL

Le Parc naturel régional Médoc a pour mission de préserver la richesse et la diversité du patrimoine naturel médocain, en relation avec les activités humaines et les dynamiques naturelles. Cela passe par la réalisation ou le suivi d'actions d'amélioration et de diffusion de la connaissance des milieux naturels, de la faune, de la flore et de leur état de conservation.

La prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement nécessite un accompagnement de proximité. Le Parc est aux côtés des collectivités et des partenaires en leur fournissant les ressources utiles.

Préserver, c'est aussi informer et porter à la connaissance de tout un chacun. De nombreuses actions de sensibilisation du public et des scolaires sont réalisées pour faire découvrir les richesses et les particularités de la faune et de la flore afin de susciter l'envie de les préserver.



« Érosion de la biodiversité, impacts du changement climatique, les défis sont immenses. Notre territoire a la chance de regorger d'espèces et de milieux devenus rares à l'échelle mondiale, il est de notre responsabilité de les préserver. Non pas seulement par altruisme, mais aussi parce que notre capacité à vivre dépend intimement de la santé de ces écosystèmes. Le sujet des pollinisateurs dont dépend notre alimentation en est un exemple flagrant. De même, nos zones humides sont nos meilleures chances d'atténuer les effets du changement climatique. »

Pour parvenir à maintenir ces atouts, le Parc ne peut rien seul. Il ne peut agir que grâce aux partenariats et à la volonté des acteurs qui gèrent ces espaces : agriculteurs, éleveurs, ostréiculteurs, forestiers, communes et collectivités, propriétaires gestionnaires dont il est nécessaire de reconnaître l'importance mais aussi en poursuivant et en intensifiant ses actions à destination du grand public et des jeunes générations pour une meilleure prise de conscience et compréhension des enjeux. »

Matthieu Fonmarty,
vice-président du
Parc naturel régional Médoc



La Charte du Parc

Mesure 110

Faire de la biodiversité une force et un atout de développement

Programme LIFE Abeilles sauvages

Les insectes pollinisateurs rendent un service inestimable à la reproduction d'une grande partie des plantes à fleurs, qu'elles soient sauvages ou cultivées. Leur déclin est incontestable, plus ou moins marqué selon les espèces. Parmi les pollinisateurs, les abeilles jouent un rôle primordial dans la pollinisation. En France, elles représentent près de 1000 espèces dont une seule est bien connue, l'Abeille mellifère. Les autres espèces, dites sauvages, sont peu ou pas connues. Face à ce constat partagé, le Parc naturel régional Médoc s'est engagé aux côtés des 4 autres Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine dans un projet commun d'amélioration des connaissances et de préservation des abeilles sauvages. Un programme d'actions a débuté en 2022 pour 5 ans pour restaurer et maintenir le service de pollinisation sur les territoires de parcs par l'augmentation de la ressource florale, la restauration de la diversité floristique et la connectivité des habitats.



OBJECTIFS

- Améliorer les connaissances sur les abeilles sauvages
- Recréer un maillage dense d'habitats favorables
- Développer et structurer une proposition de plants et de graines d'origines locales
- Transmettre et valoriser les bonnes pratiques



LES ACTIONS MENÉES EN 2025



Amélioration des connaissances :

- > Poursuite des inventaires, via le protocole de coupelles colorées sur 15 sites et de suivi photographique (SPIPOLL) sur 6 sites
- > Relevés phytosociologiques réalisés pour la deuxième et dernière année sur des prairies et des landes témoins et d'autres ayant fait l'objet de travaux de restauration d'habitat
- > Identification des abeilles capturées en 2023 par l'OPIE.
- > Accueil d'un stagiaire



Recréation d'un maillage d'habitats favorables :

- > Poursuite des chantiers de restauration d'habitats sur les dépendances vertes et en milieu agricole :
 - . 900m² de prairies fleuries créées sur trois dépendances vertes communautaires de la Cdc Médulienne.
 - . 1 660 ml de haies, 12 000m² de prairies et 3 000 m² de vergers ont été créés sur 5 exploitations agricoles (cf page 35).



Semis devant la crèche de Castelnau-de-Médoc

281 000€

de travaux de génie écologique réalisés sur le territoire de 2023 à 2025

10

jardins favorables aux pollinisateurs créés sur 9 communes



Développement et structuration de la filière de production de plants et de graines d'origines locales : Afin de sensibiliser le grand public et les acteurs du territoire, 2 000 nouveaux sachets de graines d'origines locales ont été achetés et distribués au grand public. Des plantations et des semis ont été réalisés en « Végétal local » dans le cadre des actions du programme. Des communes et entreprises ont été accompagnées et conseillées quant au choix des espèces et palettes végétales.

Parallèlement, le Parc participe au comité technique pour la mise en œuvre de la feuille de route du Végétal local en Nouvelle-Aquitaine et devrait devenir ambassadeur de la marque.



Transmission et valorisation des bonnes pratiques :

- > Animation du cycle découverte «SOS pollinisateurs» auprès de 4 classes de cycle 3 : Talais, Macau et Sainte-Hélène. Soit 12 animations réalisées.
 - > Animation de formations professionnelles auprès :
 - . du collectif d'éducation à l'environnement Les Arpenteurs, le 14.05.25 à Listrac
 - . des gestionnaires de réseaux transport et énergie, le 16.05.25 à Saint-Laurent-Médoc
 - . des participants aux Rencontres Biodiversité et Territoire, organisées par l'Office français de la biodiversité, le 11.07.25 à Labarde
 - . des apiculteurs, le 20.09.25 à Saint-Laurent-Médoc
 - > Organisation d'un Rendez-vous de la biodiversité en partenariat avec l'ARB Nouvelle-Aquitaine «Découverte des abeilles sauvages et des mesures de gestion mises en oeuvre au marais du Pouch pour préserver leur habitat», le 06.09.25 à Carcans.
 - > Production et mise en ligne de trois films sur les abeilles sauvages, réalisés par Fabien Mazzocco
 - > Finalisation de trois jardins communaux favorables aux pollinisateurs : Le Porge, Brach, Saint-Vivien-de-Médoc
- Démarrage des travaux pour trois nouveaux jardins : Castelnau-de-Médoc, Arsac, Saint-Laurent-Médoc



Plantation avec l'école de Saint-Laurent-Médoc

12

animations réalisées auprès des scolaires dans le cadre des Echapées éducatives

9

jardins communaux favorables aux pollinisateurs depuis 2022

4

formations professionnelles animées en 2025



Animation du cycle découverte Sos Pollinisateurs



Inauguration du jardin de Brach. Représentation théâtrale.



Semons des plantes locales



Souvent oubliées lorsque l'on parle de milieux ouverts, les dépendances vertes représentent des surfaces non négligeables sur le territoire du Parc. Augmenter les ressources floristiques au sein de ces espaces participe efficacement à la restauration des continuités écologiques nécessaires pour la préservation des abeilles sauvages. Des travaux de reconnexion d'habitats sont également menés au sein d'exploitations agricoles.

3 nouveaux chantiers ont été menés en 2025,
soit 900m² de prairies fleuries semées :
aux abords du Netto d'Avensan, devant la crèche
de Castelnau-de-Médoc et les bureaux de la
communauté de communes Médullienne.

Les enfants accueillis au périscolaire
bénéficieront de plusieurs animations et
seront notamment invités à fabriquer eux
même des gîtes à pollinisateurs en début
d'année 2026.



Les semences sauvages locales :

Achillea millefolium
Ammi majus
Anthemis cotula
Calendula arvensis
Centaurea jacea
Dianthus armeria
Daucus carota
Echium vulgare
Leucanthemum ircutianum
Lotus corniculatus
Malva sylvestris
Papaver rhoeras
Prunella vulgaris
Silene vulgaris



Crèche de Castelnau-de-Médoc

et plantons des haies champêtres

Au sein des paysages agricoles, les espaces arborés jouent un rôle majeur dans le maintien des pollinisateurs. Les haies champêtres offrent à la fois des ressources alimentaires et des sites de nidification essentiels pour les abeilles sauvages et de nombreux autres pollinisateurs. Une haie diversifiée fournit une source de pollen et de nectar variée et étalée sur toute la saison. Mais planter ne suffit pas : il est essentiel de choisir des espèces locales et d'adopter des modes de gestion respectueux.

En 2025, grâce au projet LIFE Wild Bees,
**1 660 ml de haies ont été
plantées,
12 000m² de prairies
et 3 000 m² de vergers ont
été créés sur 5 exploitations
agricoles :**

Château Escurac, Civrac
Château Micalet, Cussac-Fort-Médoc
Château Marquis de Terme, Margaux
Rucher «Une Vie de labeur», St-Laurent-Médoc
EARL Bouly, Ludon



Les espèces plantées

Prunellier . Érable
champêtre . Aubépine
monogyne . Fusain d'Europe
. Viorne lantane . Églantier .
Nerprun purgatif . Pommier
sauvage . Bourdaine .
Sureau noir . Néflier .
Cormier





La Charte du Parc

Mesure 110

Faire de la biodiversité une force et un atout de développement

Animation Natura 2000

La politique Natura 2000 dans les marais estuariens du Médoc prend place à la croisée de plusieurs missions portées par le Parc : le patrimoine naturel évidemment, mais également l'éducation à l'environnement, l'agriculture, l'aménagement du territoire, la santé environnement et la communication. Toutes ces facettes s'articulent pour permettre un développement harmonieux de ces espaces protégés et des espèces de faune et de flore qu'ils abritent, tout en maintenant les activités économiques et sociales des usagers. Ces derniers, dont les éleveurs sont les principaux représentants, participent à la présence d'une biodiversité exceptionnelle et en sont les premiers garants grâce à la gestion extensive par pâturage et fauche des prairies. L'animation Natura 2000 vise donc à valoriser ce précieux patrimoine, mais également les femmes et les hommes qui le préservent pour transmettre à celles et ceux qui y vivent, cette richesse et la chance que d'abriter sur le territoire une telle manne écologique.



OBJECTIFS

- Accompagner les propriétaires et les gestionnaires situés en zone Natura 2000 dans une gestion de leurs parcelles favorables à la biodiversité en leur mettant à disposition des outils de contractualisation.
- Suivre l'évolution des sites Natura 2000 des marais du Nord, du Bas et du Haut Médoc.

2 145 000€

accordés à

77

éleveurs depuis 2023



LES ACTIONS MENÉES

- > Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
 - . 13 nouveaux agriculteurs engagés en 2025, dont 2 nouveaux. Soit 220 ha de prairies, pour un montant total de 229 194 € sur 5 ans demandés.
 - . 1 formation sur la Cistude organisée à Grayan-et-l'Hôpital le 21.08.25 - 2 participants
 - . 1 réunion d'information organisée le 05.05.25 à Bégadan
 - . 10 agriculteurs et 10 partenaires présents. La MSA est intervenue afin d'évoquer les outils disponibles dans la prévention du risque suicidaire.
 - . 5 prairies suivies pour des inventaires naturalistes : invertébrés terrestres, odonates et rhopalocères.
- > Plusieurs sorties grand public animées en 2025 :
 - . «A la découverte de l'Estuaire à vélo», le 17.04.25, à Jau-Dignac-et-Loirac - 7 participants
 - . «Sur les traces de la Cistude en canoë», le 28.04.25 avec le SIAEBVELG, à Lacanau - 12 participants



. «Observation d'une mare au milieu des vaches», le 29.07.25 avec un agriculteur, à Vendays-Montalivet - 15 participants

. Sortie découverte de la jalle de Tiquetorte, le 11.07.25. Sortie animée avec le SMBC JCC, dans le cadre des Rencontres Biodiversité et Territoires organisé par l'OFB. - 50 participants

. Sortie vélo «Sur la voie du Liron», le 28.09.25, organisée lors du Grand Pique-Nique, à Beychevelle - 20 participants.

> Poursuite des échanges avec les acteurs naturalistes du territoire (GNOM) pour favoriser la coopération et le partage de données. *2 réunions organisées en 2025 et une formation délivrée par le Forum des marais atlantiques (FMA) sur le protocole d'inventaires naturalistes Mhéo.*

> Deuxième année d'inventaire Cistude d'Europe, en collaboration avec le SIAEBVELG sur trois sites Natura 2000 pour améliorer les connaissances sur cette espèce protégée.

. Accueil d'un stagiaire pour le suivi de l'inventaire

. Sur 112 mailles prospectées de 1km/1km, 65 ont révélé la présence de Cistude.

. Le Comité de pilotage a été formé au protocole d'inventaire, le 18.03.25 au Moulin de Tiquetorte, à Moulis-en-Médoc

> 9 évaluations d'incidences réalisées afin de s'assurer de la compatibilité des projets avec le maintien de la biodiversité et les objectifs de conservation des sites Natura 2000

> 9 exploitations viticoles engagées dans la Charte Natura 2000.

9

signataires engagés dans la
Charte N2000 en 2025,
soit 113 ha

9

évaluations d'incidences



Comités de pilotage :

- Marais du Haut Médoc, présidé par Michelle Saintout
- Marais du Bas Médoc et Marais du Nord Médoc, co-présidés par Vincent Ginestet et Gilles Chaveroux.

Inventaire chiroptères

Retour sur 5 années d'actions en faveur des chauves-souris du Médoc

Depuis 2020, le Parc naturel régional mène une étude ambitieuse pour améliorer les connaissances sur les chauves-souris en Médoc. Accompagné par un chiroptérologue du bureau d'études Eliomys, et financé en partie par la Région Nouvelle-Aquitaine et la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le projet a permis de mieux connaître les espèces présentes en Médoc, de sensibiliser un large public et d'accompagner les acteurs locaux dans la prise en compte des chauves-souris au sein de leurs pratiques. En 2025, ce projet, inédit à l'échelle de tout le territoire, prend fin. Retour sur cinq années d'études pour mieux connaître les chiroptères du Médoc.



OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance sur la présence et la répartition des espèces en Médoc
- Caractériser et préciser les enjeux de conservation
- Informer et former les acteurs locaux
- Sensibiliser le grand public et les scolaires



LES ACTIONS MENÉES DE 2020 À 2025

> Inventaires

20 espèces de chauves-souris ont été identifiées sur les 23 présentes en Gironde. Un résultat qui témoigne de la richesse du patrimoine naturel et de la diversité des paysages du Médoc. L'étude a été menée grâce à :

- 211 points d'enregistrements de l'activité nocturne des chauves-souris, répartis sur les différents milieux naturels du Parc pour connaître les espèces présentes sur chaque site
- des prospections dans plusieurs types de bâtis, privés et publics, pour rechercher des gîtes d'hibernation l'hiver ou des gîtes de mise bas l'été
- 8 soirées de captures au filet en milieu forestier, pour mieux caractériser les espèces forestières
- Mise en place de suivis hivernaux de sites à forts enjeux découverts pendant l'étude tels que les bunkers de la Pointe Médoc et le Fort Médoc.



Prospection d'un bunker et découverte d'un Murin de Bechstein

309

ponts prospectés dans le cadre de l'inventaire

64

édifices religieux

50

châteaux viticoles

62

bunkers

> Formations

- 2021 - 2022 - 2024 : trois formations ont été animées auprès des techniciens et animateurs nature du Médoc afin de découvrir ou de parfaire leurs connaissances théoriques sur les chauves-souris, de pratiquer la prospection de bâtis et de découvrir l'univers de l'acoustique. Les professionnels sont désormais outillés pour sensibiliser et accompagner leur public à la préservation des chauves-souris.

> Information et sensibilisation

- Plusieurs rencontres ont été organisées de 2022 à 2025 pour sensibiliser les sylviculteurs, les forestiers et les viticulteurs sur les bonnes pratiques à mettre en place et/ou à maintenir pour préserver les chauves-souris, notamment au regard de leur rôle d'auxiliaires de cultures.
 - 4 sorties en forêt ont été organisées à Hourtin, au Temple et à Lacanau pour sensibiliser les sylviculteurs du GPF Médoc, mais aussi le CNPF Nouvelle-Aquitaine et l'ONF. Au total 60 professionnels forestiers formés.
 - 4 animations auprès des conseillers viticoles de la chambre d'agriculture de la Gironde, des viticulteurs d'Uni Médoc et lors des prospections dans les châteaux. Au total 90 professionnels informés.
 - 1 animation auprès des agriculteurs engagés en MAEC
- 20 soirées grand public organisées par le Parc naturel régional depuis 2021 sur 14 communes du Médoc. Au total, 400 personnes ont été sensibilisées.
- Les scolaires ont pu bénéficier du cycle découverte sur les chauves-souris proposé dans le cadre des Échappées éducatives du Parc :
 - 7 «cycles découvertes» déployés depuis 2022. Chaque cycle comprend 4 animations permettant de nourrir un travail mené en classe tout au long de l'année scolaire.
 - 8 «bulles découvertes», soit des animations ponctuelles réalisées depuis 2021.



Fabrication de gîtes à chauves-souris avec les élèves de l'école de Macau.

342

élèves et parents sensibilisés sur
10 communes du Médoc

> Conseils et appui technique



- Llistrac-Médoc : accompagnement de la commune pour la prise en compte des chauves-souris dans le projet de rénovation de la maison de l'écolieu du Moulin de Peysoup.



- Cussac-Fort-Médoc : en 2022 engagement de la commune dans l'opération « Refuge pour les chauves-souris » animée localement par le Groupe Chiroptère Aquitaine. Il s'agit de la première signature par une collectivité en Gironde, la deuxième pour l'ex-Aquitaine.



Inventaire chiroptères (suite)

Retour sur 5 années d'actions en faveur des chauves-souris du Médoc

> Ressources

- Acquisition de matériel pédagogique à disposition des partenaires : figurine de Petit Rhinolophe grandeur nature, guides, Batbox...

> Communication

- Présentation de l'étude aux rencontres régionales sur les Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine à Limoges en 2024.
- Publication fin 2025 d'un article dans L'Envol des Chiros n°39, bulletin semestriel de liaison du Groupe Chiroptères de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères.



Guide
pratique

Les
Chauves-
souris du
Médoc

Fin 2025, le Parc naturel régional Médoc complète sa collection en éditant le guide pratique « Les chauves-souris du Médoc ». Un réel support pédagogique apportant des informations claires, synthétiques et illustrées sur les chauves-souris ainsi que de nombreux conseils pour qui veut passer à l'action, apprendre à cohabiter et protéger ces animaux hors du commun.

Téléchargeable sur pnr-medoc.fr

ENJEUX

L'étude a mis en évidence et confirmé un certain nombre d'enjeux pour le territoire :

- ✓ Des sites d'importance départementale :
 - pour la reproduction du Grand rhinolophe et du Murin à Orelles échancrées à Hourtin et Lacanau
 - pour l'hibernation du Murin de Beschtein et du Grand Rhinolophe dans les bunkers de la Pointe Médoc
- ✓ Fort Médoc : un site d'importance départementale comme gîte d'hiver et d'été pour 8 espèces de chauves-souris
- ✓ Châteaux viticoles : importance de préserver l'attractivité du bâti lié à l'activité viticole pour le maintien de gîtes favorables

pour les espèces anthropophiles dont des espèces friandes des ravageurs de la vigne !

- ✓ Ponts : maintien du caractère favorable d'une dizaine de ponts occupés par des chauves-souris et importance de l'amélioration des capacités d'accueil sur la majorité des ponts existants lors de futurs travaux
- ✓ Forêt : importance du milieu forestier comme zone de chasse pour plus de la moitié des espèces, faible connaissance des gîtes forestiers.
- ✓ Rôle majeur des chauves-souris dans la régulation des ravageurs pour la viticulture et la sylviculture !

Mesure 110

Faire de la biodiversité une force et un atout de développement

Aménagements en faveur des chauves-souris

dans la future Maison du Parc naturel régional Médoc

Le Parc a souhaité intégrer dès le départ la préservation de la biodiversité dans le projet de construction et de réhabilitation de la future Maison du Parc. En 2021, trois espèces de chauves-souris avaient été identifiées dans la longère : la Pipistrelle commune, le Petit Rhinolophe et l'Oreillard gris. Afin que les futurs bâtiments restent favorables aux chauves-souris, différents aménagements ont été prévus et ont été créés en 2025.



OBJECTIFS

- Aménager un comble à chauves-souris de 43m² dans la longère
- Créer un gîte d'hiver de 13m² dans le local technique (réalisation 2026)
- Installer des gîtes artificiels en façade



LES ACTIONS MENÉES EN 2025

> Aménagement du comble à chauves-souris

- Isolation des combles et installation d'un plancher
- Pour éviter les risques de contamination par contact direct des chauves-souris avec les bois traités :
 - Traitement des charpentes conservées par injection avec du Sel de Bore et par air chaud, précédés non nocifs
 - Mise en place de larges voliges non traitées en sous-face des charpentes neuves (traitées en usine)
 - Pose de supports d'accroche avec des liteaux non traités fixés à l'OSB qui ferment les caissons d'isolation de la toiture
- Installation de deux box à Petit Rhinolophe construits en bois non traité (2m de haut sur 1m de côté)
- Création d'une ouverture de 50cm x 50cm dans le conduit de cheminée pour créer un accès depuis l'extérieur
- Installation d'un chapeau sur le conduit extérieur de la cheminée, conçu de manière à permettre le passage des chauves-souris avec une ouverture de 25x40cm disposée côté Sud, à stopper l'entrée d'eau de pluie et à dissuader les potentiels prédateurs des chauves-souris par des pics
- Installation de deux dispositifs de trois gîtes encastrables chacun dans les moellons des pignons Nord (à 3,6 m de hauteur) et Ouest de la grange (à 4,1 m de hauteur)







PAYSAGE ET URBANISME

Le Parc naturel régional Médoc a fait de la préservation et de la valorisation de ses paysages un enjeu essentiel de son action. De nombreuses mesures de la Charte se rapportent aux objectifs de qualité paysagère, récapitulés dans le cahier des paysages du Parc : l'accompagnement du Parc sur les documents de planification, le travail de conseil et d'appui technique aux projets d'amélioration paysagère, la sensibilisation aux richesses du territoire, la proposition d'action de concertation, ou encore la création d'outils dédiés à l'amélioration de la connaissance des enjeux paysagers pour les acteurs du territoire, sont ainsi autant d'axes d'intervention aujourd'hui investis par le Parc.



« En créant le Parc naturel régional nous avons voulu préserver et valoriser le Médoc. Lui permettre de vivre et de le mettre en valeur. Le patrimoine et les paysages du Médoc en font sa singularité et son identité. Témoins de l'équilibre trouvé depuis des millénaires entre activités humaines et milieux naturels, nos paysages sont à la fois des facteurs d'attractivité pour le développement du territoire et des écrans abritant biodiversité et zones humides. Il est donc de notre devoir d'en conduire l'évolution de manière responsable. Depuis sa création, le Parc accompagne collectivités et socioprofessionnels sur leurs différents projets d'aménagements et d'équipements : conseil en urbanisme, aménagements et paysages, projet de renaturation, plantations et revégétalisations... Ces projets constituent des leviers pour contribuer à l'atténuation des effets indésirables et d'adaptation de nos communes aux changements climatiques tout autant qu'à l'attractivité du territoire. »

Franck Laporte, vice-président du
Parc naturel régional Médoc

Renaturation des cours d'école

Formatées par la sécurité et l'hygiène, les cours d'écoles se résument bien souvent à des espaces bitumés, à l'origine d'îlots de chaleur. Elles sont pourtant un lieu primordial pour la créativité des enfants et leur développement moteur, psychologique et social. Bien-être et santé des enfants sont donc les grandes lignes directrices du projet, mais ce dernier se doit aussi de proposer des solutions face aux enjeux du changement climatique.

Depuis 2023, le Parc expérimente un accompagnement aux communes qui aboutit à la livraison d'une esquisse chiffrée et détaillée, dessinée à partir de travaux menés par les élèves de l'école. Cette démarche crée ainsi cohérence et synergie avec d'autres projets menés par le Parc : restauration de corridors écologiques, écoles dehors, Contrat Local de Santé...



OBJECTIFS

- Accompagner les écoles et communes désireuses de travailler sur l'adaptation au changement climatique
- Permettre aux élèves de s'exprimer sur leurs besoins et leurs envies et les associer au processus de réflexion
- Lutter contre les îlots de chaleur urbains
- Promouvoir de nouvelles formes de pédagogie pour pouvoir sensibiliser les enfants à la nature dès le plus jeune âge
- Favoriser le développement de la biodiversité et de la nature en ville, en confortant le réseau des trames vertes et bleues locales
- Assurer la sécurité et le bien-être des enfants

2

écoles bénéficiaires du dispositif
en 2025

1

cour d'école inaugurée en 2025

64

enfants mobilisés sur le projet de
l'école de Labarde



ACTIONS MENÉES

> Bilan du travail mené par les classes de cycle 2 et 3 de l'école de Hourtin : ce travail a mené à l'esquisse détaillée et chiffrée livrée à la commune de Hourtin.

> Inauguration de la cour d'école de Listrac-Médoc le 28 août 2025 après deux ans de travail mené avec les élus, les services techniques, les enseignants et les enfants de la commune. Le projet a été financé à hauteur de 80% par le Fond vert et le programme LEADER.

> Animation d'un atelier maquettes auprès des cycles 3 de l'école de Labarde.

> Premiers échanges avec les équipes de Sainte-Hélène, prochaine commune bénéficiaire du dispositif.



Maquettes réalisées par les élèves de
Labarde



LISTRAC-MÉDOC

Une nouvelle cour d'école pour Lustrac

Véritables îlots de chaleurs en été, sols imperméabilisés inondés en hiver, la métamorphose des cours d'école pour s'adapter au changement climatique est nécessaire pour le bien-être des enfants. Les élèves de l'école de Lustrac, avec l'aide du CPIE Médoc et du Parc naturel régional Médoc, ont imaginé en 2024 leur nouvelle cour de récréation. Le projet s'inscrit également dans une réflexion plus large, menée par la commune depuis plusieurs années, sur la création de corridors écologiques.

En 2025, la première phase des travaux s'est achevée et la cour a été inaugurée. Retour sur les étapes d'un projet aux multiples objectifs.

2023-2024 :

- auto-diagnostic mené par les classes de cycle 3
- ateliers maquette pour imaginer, prioriser et spatialiser les propositions
- présentation par les élèves du travail réalisé aux élus, à l'équipe enseignante, aux parents d'élèves
- création d'une esquisse précisant les aménagements choisis collectivement
- recherche de financements
- travaux
- organisation d'ateliers de plantation

2025 :

- inauguration au mois d'août d'une nouvelle cour adaptée aux usages des enfants : désimperméabilisée, avec une piste de trottinette, des ombrages, des tables, des jeux et des plantations !



«Avec le Parc, la commune a porté un projet innovant, concerté, associant enfants, enseignants et élus dans une démarche efficace et rapidement opérationnelle. Les retours sur la renaturation et le réaménagement de la cour d'école sont particulièrement favorables. Et à la clé de la refonte de ces espaces, des récréations beaucoup plus calmes, des enseignants et des enfants heureux, des parents d'élèves satisfaits !»

Aurélie Teixeira, maire de Lustrac-Médoc

Guide pratique intégration paysagère des projets d'énergies renouvelables

La Charte du Parc naturel régional Médoc comporte plusieurs engagements en faveur du développement des énergies renouvelables. Très mobilisés en accompagnement des projets, comme sur les avis des projets soumis à évaluation environnementale, les services du Parc ont amené de nombreux projets à considérer la question de leur intégration paysagère. Aussi, afin d'aider les élus et porteurs de projet de manière plus systématique à assurer cette bonne intégration des enjeux environnementaux et paysagers, il est apparu nécessaire de préciser par un guide pratique, à valeur de recommandation, comment penser la transition énergétique en fonction de chaque unité paysagère du territoire. C'est en effet dans la complexité d'une analyse tenant compte des spécificités de chaque paysage, et de chaque situation géographique que les projets doivent être étudiés, afin de garantir la préservation des qualités esthétiques et de la valeur écologique du territoire médocain.



OBJECTIFS

- Donner les clés pour penser des projets d'énergies renouvelables qui prennent compte des paysages médocains

8^{ème}

guide pratique édité par le
Parc naturel régional



LES ACTIONS MENÉES EN 2025

> Finalisation et publication du guide pratique.

Il a été rédigé par l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba) sous la direction du Parc naturel régional Médoc. Il est le fruit d'un travail partenarial entre la Région Nouvelle-Aquitaine, le Parc naturel régional Médoc et l'a-urba.

Conçu avec une approche paysagère territorialisée, le guide est un outil concret, illustré, qui propose exemples, conseils, et bons réflexes à adopter pour l'intégration des projets d'énergies renouvelables dans les paysages médocains

- Impression en 200 exemplaires
- Diffusion auprès des élus et partenaires techniques du territoire



La Charte du Parc

Mesure 122

Veiller au maintien des paysages emblématiques

Mesure 312

Veiller à la qualité de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace

Accompagnement des collectivités

Le Parc naturel régional Médoc intervient en soutien des collectivités, à leur demande, en mettant à disposition son ingénierie pour produire des conseils, animer des ateliers, suivre des démarches de documents d'urbanisme, ou encore accompagner des projets d'aménagement ou d'amélioration paysagère. Cet appui technique permet aux collectivités d'investir des thématiques variées en lien avec la question du cadre de vie au sens large : paysage, aménagement, architecture, espaces publics, végétalisation, équipements, planification, etc.



OBJECTIFS

- Aider les collectivités dans l'appropriation des enjeux de valorisation des paysages du Parc naturel régional Médoc et des objectifs de sa Charte.



LES ACTIONS MENÉES

> Projets de génie écologique

En 2025, le Parc priorise les enjeux de restauration des milieux estuariens et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes avec deux projets financés par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Plantation de 230 arbres et arbustes dans 5 espaces du village, pour reconstituer la trame verte intra bourg de Blaignan-Prignac
- Arrachage de 15 stations d'herbes de la pampa et reconstitution d'une haie rivulaire de 75 prunelliers emblématique des bords d'estuaire à Saint-Julien-Beychevelle

> **Accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme** et les avis réglementaires. En amont de l'arrêt des documents de planification (SCOT, PLU, cartes communales), et des avis qu'il est réglementairement amené à rendre en application du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, le Parc naturel régional Médoc joue un rôle d'appui technique aux collectivités qui le sollicitent.

- 9 PLU révisés en 2025 : St Sauveur, Talais, St Vivien, Grayan et l'Hopital, Ste-Hélène, Avensan, Saumos, St Yzans, Valeyrac
- 2 PLU modifiés : Le Porge et Carcans
- 1 carte communale : Saint-Yzans-de-Médoc
- 1 SCOT : Bordeaux Métropole

17 548€

financés par la Région Nouvelle-Aquitaine pour reconstituer la trame verte intra bourg de Blaignan-Prignac

8000€

financés par la Région Nouvelle-Aquitaine pour arracher l'Herbe de la pampa, espèce exotique envahissante présente en quantité au port de Saint-Julien-Beychevelle

9

PLU révisés en 2025







Éducation à l'environnement, au développement durable et au territoire

Le Médoc est un territoire unique, pluriel, qui abrite des trésors de biodiversité et des écosystèmes fragiles à préserver. Découvrir, s'émerveiller, se passionner... pour mieux préserver. C'est ce qui guide les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable du Parc naturel régional. Pour cela, le Parc met en lumière ses richesses et les enjeux auxquels il faut faire face à travers des animations grand public, mais aussi grâce à des dispositifs destinés aux scolaires. Le Parc naturel régional Médoc accompagne également les professionnels pour favoriser l'émergence de projets de sensibilisation sur l'ensemble du territoire. Informer et faire connaître est désormais un véritable défi collectif ! En faisant de l'éducation à l'environnement et au développement durable un enjeu prioritaire, le Parc espère favoriser la préservation de cet environnement privilégié pour les générations futures, dans un contexte de changement climatique.



«L'importance d'agir en matière d'environnement et de développement durable n'est plus à documenter. Les chiffres sont connus et depuis de longues années communiqués par les scientifiques. L'action doit être non seulement comprise mais aussi portée par toutes les parties prenantes : élus, techniciens, habitants, entreprises, associations... Voilà la vocation de la mission Éducation à l'environnement et au développement durable du Parc. Bien entendu, les enfants sont les citoyens de demain et il leur faut les clés pour comprendre le monde dans lequel ils vivront, mais nos actions s'adressent aussi aux adultes qui doivent agir aujourd'hui. Bientôt, la Maison du Parc sera un formidable outil de médiation, de pédagogie et de mobilisation. »

Lionel Montillaud,
vice-président du Parc naturel
régional Médoc.

Les Échappées éducatives

En 2025, le Parc a adressé la quatrième édition des Échappées éducatives à l'ensemble des écoles du territoire. Ce catalogue, destiné aux professionnels de l'enseignement et de la jeunesse, propose un panel d'outils pour faire découvrir la faune, la flore et le territoire aux plus jeunes. Les enseignants ont ainsi accès à différents dispositifs proposés par le Parc : des cycles découverte clés en main, des aides financières pour développer leurs projets de développement durable au sein de leur établissement, des interventions en classe animées par l'équipe du Parc, des formations ou encore des ressources pédagogiques. Ce dispositif rencontre chaque année un franc succès auprès des écoles.



OBJECTIFS

- Structurer et animer un réseau d'acteurs locaux autour d'une culture commune à co-construire et partager.
- Permettre un déploiement des actions d'éducation à l'environnement auprès des scolaires.
- Favoriser l'émergence de projets scolaires liés à la découverte du territoire et de ses richesses.
- Impulser la mise en œuvre de projets pédagogiques auprès des établissements scolaires.

39

classes bénéficiaires en 2024-25

815

enfants bénéficiaires d'un dispositif du Parc en 2025

66

candidatures reçues en 2025 pour les Échappées 2025-26



ACTIONS MENÉES

> Création et diffusion des Échappées éducatives, catalogue des dispositifs proposés par le Parc à tous les enseignants du territoire.

Thématiques proposées en 2025 : chauves-souris, paysages, pollinisateurs, eau, transition énergétique, appel à projets, oiseaux, ferme, lagunes, moustique tigre.

> Création et animation de cinq cycles découverte comprenant chacun 4 à 6 animations gratuites programmées au cours de l'année scolaire 2024-25.

Bénéficiaires : écoles de Vendays-Montalivet, Saint-Julien-Beychevelle, Arzac, Saint-Sauveur, Macau, Sainte-Hélène, Talais, Avensan, Macau, Le Porge, Hourtin, Jau-Dignac-et-Loirac, Saint-Laurent-Médoc

> Animation des bulles de découverte thématiques.

Bénéficiaires : écoles de Civrac-en-Médoc, Sainte-Hélène, Listrac-Médoc, Hourtin, Lacanau, Jau-dignac-et-loirac, Saint-Laurent-Médoc, Lesparre-Médoc



> Accompagnement d'un appel à projet «Revégétalisation Cour d'école»

Bénéficiaire : école d'Hourtin

> Coordination de formations thématiques à destination des enseignants du territoire.

- . Participation du Parc naturel régional à la formation Art et Nature organisée sur la circonscription Nord-Médoc.

- . Intervention au forum «Viva la maternelle !» organisé par l'Éducation Nationale, sur l'école dehors

- . Intervention lors de la Journée Départementale «Comment éduquer au bien-être dès le plus jeune âge» coordonnée par l'Éducation Nationale

> Accompagnement du collège de Lacanau pour son projet d'Aire Terrestre Educative (ATE) et sollicitation de la SEPANSO en tant que structure référente.

> Acquisition de ressources pédagogiques et bibliographiques mutualisées : films documentaires et livres pour enfants.

> Rédaction du dossier de candidature Label E3D de territoire

Financements



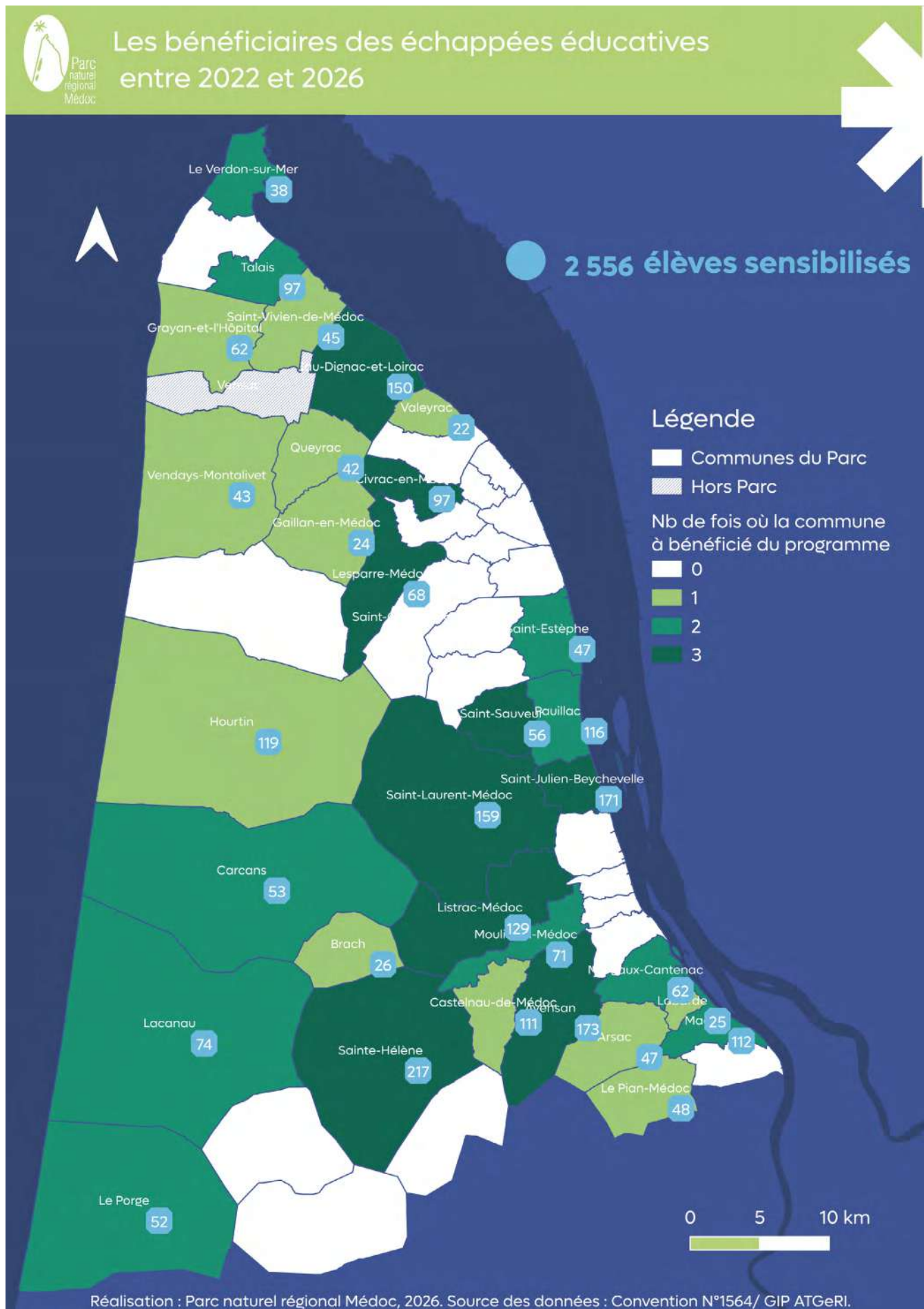
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Les échappées éducatives (suite)



Nombre d'élèves sensibilisés depuis 2022, grâce aux Échappées Éducatives

Programmes : 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | 2025-2026

Nb d'élèves sensibilisés

2 556

Commune	Élèves sensibilisés
Arsac	47
Avensan	173
Brach	26
Carcans	53
Castelnau-de-Médoc	111
Civrac-en-Médoc	97
Gaillan-en-Médoc	24
Grayan-et-l'Hôpital	62
Hourtin	119
Jau-Dignac-et-Loirac	150
Labarde	25
Lacanau	74
Le Pian-Médoc	48
Le Porge	52
Le Verdon-sur-Mer	38
Lesparre-Médoc	68
Listrac-Médoc	129
Macau	112
Margaux-Cantenac	62
Moulis-en-Médoc	71
Pauillac	116
Queyrac	42
Saint-Estèphe	47
Saint-Julien-Beychevelle	171
Saint-Laurent-Médoc	159
Saint-Sauveur	56
Saint-Vivien-de-Médoc	45
Sainte-Hélène	217
Talais	97
Valeyrac	22
Vendays-Montalivet	43

Les zones humides au fil des saisons

Découvrir, s'émerveiller, se passionner...pour mieux préserver ! Tel est le crédo du Parc naturel régional qui met en lumière les richesses naturelles du territoire et les enjeux auxquels il faut faire face à travers son programme d'animations grand-public. En 2025, le Parc va plus loin en proposant un programme de sorties annuel intitulé «Les zones humides au fil des saisons». Cette nouvelle programmation, élaborée avec le collectif Les Arpenteurs, vise à démultiplier les thématiques abordées au cours des animations et à toucher de nouveaux publics, avec pour fil rouge les zones humides.



OBJECTIFS

- Élaborer collectivement un programme d'animation, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour améliorer les connaissances et les compétences de chacun
- Permettre un déploiement des actions d'éducation à l'environnement sur le territoire et auprès de tous les publics.

45

animations gratuites proposées
en 2025

560

participants aux sorties au cours
de l'année



ACTIONS MENÉES EN 2025

> Organisation d'une soirée d'ouverture, dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.

. Conférence «Biodiversité et changement climatique : le rôle clé des zones humides», le 31.01.25, à Saint-Christoly. Animé par François Sargos.

> Publication de deux programmes d'animations pour découvrir les richesses naturelles des zones humides médocaines. Sorties animées à double voix par les membres du collectif Les Arpenteurs.

. hiver-printemps : 33 sorties gratuites organisées de janvier à juin sur 17 communes médocaines

. été-automne : 17 sorties gratuites organisées de juin à octobre sur 16 communes médocaines





VALEURS
PARC
NATUREL
RÉGIONAL



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La mission d'un Parc naturel régional est d'appuyer la conciliation de la protection de l'environnement avec le développement économique et social de son territoire. De nombreuses initiatives émergent en Médoc et le Parc naturel régional s'emploie à renforcer la coopération pour appuyer ces dynamiques locales. Fort de ses richesses et de ses diverses ressources territoriales, il s'agit d'accompagner les initiatives locales afin de développer une économie de proximité ou encore l'innovation en favorisant les actions collectives, en explorant des modes de faire nouveaux et l'expérimentation. Le Parc possède également un outil de valorisation et de mise en réseau qu'il s'attache à développer : la marque Valeurs Parc naturel régional.



«Les richesses environnementales, patrimoniales et paysagères contribuent à l'attractivité de notre territoire. Le Médoc regroupe de nombreux entrepreneurs qui ont ancré leurs activités sur ce territoire exceptionnel et qui savent à quel point le préserver est important, notamment pour la pérennité de leur entreprise. Certains ont d'ailleurs rejoint la marque Valeurs Parc. Ils constituent un réseau d'acteurs engagés qui se retrouvent dans les valeurs portées par le Parc autour du respect de l'environnement et de la contribution sociétale. Les dynamiques collectives sont nombreuses : autour de l'économie sociale et solidaire, en termes de coopérations et en matière de responsabilité territoriale des entreprises. Il est important d'appuyer et de relayer ces initiatives.»

Chrystel Colmont Digneau,
vice-présidente du
Parc naturel régional Médoc

Marque Valeurs Parc

La marque «Valeurs Parc naturel régional» poursuit son déploiement dans le Médoc. Elle vise à valoriser et mettre en réseau les professionnels locaux qui portent les valeurs du Parc, soit des professionnels soucieux de contribuer au développement durable du Médoc ! En 2025, la Marque Valeurs Parc se décline sur cinq référentiels : les sorties accompagnées, le miel, les Restaurants, les produits laitiers et le vin.



OBJECTIFS

- Valoriser les membres du réseau Valeurs Parc auprès du grand public
- Valider le référentiel portant sur le produit agricole vin auprès de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Déployer le référentiel «Produits laitiers»



LES ACTIONS MENÉES

> Validation du référentiel et déploiement de la marque sur les produits laitiers

> Validation du référentiel vin, résultat d'un travail mené depuis plusieurs années avec les partenaires de l'interprofession. Le lancement et l'ouverture aux professionnels se fera en début d'année 2026.

> 5 nouveaux membres en 2025 :

- La Cuisine de Jimmy, traiteur basé à Lamarque
- Arroma Resto-Bistrot, restaurant à Montalivet
- Castera, restaurant gastronomique à Talais
- Cédric Perez, éleveur et producteur de fromage de brebis
- L'Éveil Vert, sorties nature pour petits et grands

> Accueil d'une stagiaire en communication permettant :

- la création d'un annuaire présentant les activités et les engagements de chaque membre du réseau
- la valorisation des membres du réseau sur les réseaux sociaux mettant en valeurs leurs actions, particularités et originalités

> Du 08 au 10 octobre : participation au séminaire Valeurs Parc organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, à Damvix (Pnr Marais Poitevin).

18

membres du Réseau Valeurs Parc

> Sorties accompagnées

Sorties pédestres

CPIE Médoc . La Cuisine de L .
Grains de Médoc . L'Éveil vert

Sorties équestres

Culture d'âne . Ferme de Naviac

Sorties nautiques

Pêche Animation Médoc

> Miel

SAGA Rucher École . Une vie de
Labeur . Le Rucher des pins . Mella
Facimus

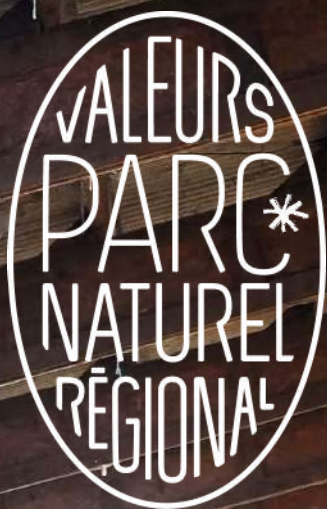
> Restaurants

Chai Paupiette . L'Immortelle .
Kayak Café . L'Arroma resto bistro .
Le Castera . La Cuisine de Jimmy

> Produits laitiers

Cédric Perez





Produits laitiers

Un nouveau référentiel en 2025

✦ Les engagements :

- Les produits sont issus de fermes situées dans le périmètre du Parc naturel régional Médoc
- Le troupeau pâture au moins cinq mois dans l'année
- Le lait représente au moins 80 % du produit fini
- L'éleveur valorise les races locales et régionales
- L'éleveur utilise une alimentation sans OGM pour ses troupeaux
- Les produits sont vendus localement

"Nous ne sommes pas nombreux à faire des produits laitiers dans le Médoc, alors je suis fier de montrer qu'un élevage à taille humaine, respectueux des animaux et du territoire, c'est possible ici"

Cédric Perez

Économie sociale et solidaire

L'année 2025 est une année riche de sens, d'expérimentation, de rencontres, de partage et de mise en lumière. Les acteurs médocains ont eu de nombreux temps forts localement pour démontrer la dynamique locale. Retour sur cette année marquée également par un événement d'ampleur internationale, le Forum mondial de l'économie sociale et solidaire à Bordeaux !



OBJECTIFS

- Travailler la coopération des entreprises locales et leur ancrage Médoc
- Valoriser la dynamique locale de l'économie sociale et solidaire
- Appuyer l'association Médoc tiers-lieux et son dispositif d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projet

14

Tiers-lieux en Médoc

24

participants au premier
petit déjeuner des coopér'actions



LES ACTIONS MENÉES

> Expérimenter : Coopér'actions Médoc

Un programme de recherche sur la Responsabilité territoriale des entreprises (RSE) mené par Sciences Po Bordeaux et Bordeaux Sciences agro est en cours depuis 2024. Il s'appuie notamment sur les expérimentations locales pour nourrir le concept. Dans ce cadre, l'entreprise Adam a proposé une mise en lumière des actions menées en Médoc : permettre aux entreprises d'accentuer ou de mettre en œuvre des formes de coopérations formelles et/ou informelles dans le but d'améliorer son ancrage territorial et de travailler leur performance globale.

En partenariat avec les quatre communautés de communes du Médoc, un premier petit déjeuner des Coopér'actions s'est déroulé le 09 juillet chez Adam. La proposition de regards croisés d'entreprises sous le prisme de l'enjeu de diversification des activités de l'entreprise, le travail approfondi de la RSE, ou encore la concrétisation d'un ancrage territorial ont été autant de points évoqués et partagés à une assemblée d'entreprises, consulaires et partenaires locaux.



Petit déjeuner des Coopér'actions



> Valoriser : le parcours territorial Médoc dans le cadre du Forum Mondial de l'Economie Sociale et Solidaire, le 28 octobre 2025

Médoc tiers-lieux, la Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Gironde ont coorganisé l'accueil des participants du Forum Mondial de l'ESS pour leur proposer un parcours territorial en amont du Forum. Objectifs : valoriser les dynamiques locales et montrer aux visiteurs canadiens, bruxellois, italiens ou encore chinois la diversité des formes de coopérations en Médoc. Au programme :

- . Visite du Fort Médoc avec vue sur l'estuaire et démonstration d'un four à pain ancien
- . Rencontre du village des acteurs de l'ESS à la Briquetrie de Brach
- . Visite de l'entreprise Adam et de sa cause philanthropique



Visite du Fort Médoc dans le cadre du Forum mondial de l'ESS
©Médoc Tiers Lieux

> Accueillir et accompagner : Médoc tiers-lieux

- Conformément aux statuts de l'association, le Parc naturel régional a laissé sa place au sein du Conseil d'Administration, totalement renouvelé au bout de 6 ans d'existence :

Pierrine Godelier - L'escale tiers-lieu | Co-Présidente
Saul Juste - Dis Vague | Co-Président
Benoît Vergne - La Graine | Trésorier
Jérôme Marié - A l'Ouest, Pauline Métral - Le porge à tiroirs, Justine Geneste - F.A.I.R.E

- Dans la continuité de ses actions en tant que Pole ESS rural, Médoc tiers-lieux a organisé sa seconde journée de l'EffervESSence, jeudi 04 décembre, avec la proposition de pitch des porteurs de projets locaux ; lieux culturels, artisanaux, sociaux ou agricoles, le Médoc est riche de ses initiatives. Acteur des coopérations, l'enjeu était de lier les besoins des projets aux structures locales, se rencontrer et échanger pour avancer et construire ensemble.



Journée de l'EffervESSence
©Médoc Tiers Lieux



Le Grand Pique-Nique

du Parc naturel
régional Médoc



Le port de Beychevelle était en fête
dimanche 28 septembre 2025 pour
le Grand Pique-Nique annuel du Parc
naturel régional Médoc.

Un événement organisé en
partenariat avec la commune de
Saint-Julien-Beychevelle et les
membres du réseau Valeurs Parc.



Les habitants étaient nombreux à venir, en famille ou entre amis, partager un moment convivial en bord d'estuaire pour cette 5^e édition du Grand Pique-Nique. La Voie du Liron, le nouveau sentier pédagogique créé par le Parc naturel, a été joliment inaugurée pour l'occasion. Trois groupes de cyclistes ont relié St-Laurent-Médoc à Saint-Julien-Beychevelle et ont découvert, à travers cette balade commentée, les magnifiques paysages du marais.

Une centaine de personnes étaient inscrites aux sorties proposées au cours de la matinée. Grâce aux explications des professionnels membres du réseau Valeurs Parc, petits et grands ont, le temps d'une balade, pu découvrir autrement les richesses naturelles du Médoc.

A 12h30, des airs de jazz tzigane mêlés aux odeurs de grillades ont réchauffé et ensoleillé le petit port. L'apéritif offert par le Parc naturel régional et la mairie de Saint-Julien-Beychevelle a fait la part belle aux producteurs locaux. Et pendant que les parents dégustaient, les enfants jouaient ! Sur place : jeux en bois, jeu de l'oie géant installé par l'office de tourisme Médoc Vignoble mais aussi dessins et coloriages animés par l'illustratrice médocaine Camille Piantanida.

Les enfants les plus téméraires se sont aventurés sur les traces du Liron pour une chasse au trésor sur les rives de l'estuaire. Un géocaching imaginé par le Parc naturel régional Médoc pour découvrir en toute autonomie les paysages, la faune, la flore mais aussi certaines légendes de Beychevelle. Le coffre au trésor était rempli, non pas de serpents, mais de portes clés en bois conçus et offerts pour l'occasion par l'entreprise Adam.





100
participants
aux sorties

6 sorties gratuites

animées par les membres du réseau Valeurs Parc

La Voie du Liron

Parc naturel régional Médoc

Le vignoble, un paysage à déchiffrer

Grains de Médoc

Petits explorateurs des rives de l'estuaire

Éveil Vert

Les plantes sauvages comestibles

La Cuisine de L

Un marais discret mais fascinant

Syndicat de bassin versant Centre Médoc Gargouilh

Initiation à la pêche

Pêche animation Médoc



Des nombreuses animations

à faire sur place

Atelier dessin, animé par Camille Piantanida

Jeu de l'Oie géant, animé par Médoc Vignoble Tourisme

Chasse au trésor, organisée par le Parc naturel régional

Jeux en bois, Toi Moi Jeux, Castelnau-de-Médoc

Découverte des carrelets, Les cabaniers du Médoc

Concert : Les Oreilles Décollées



Restauration :

- Apéritif offert par le Parc naturel régional Médoc et la commune de Saint-Julien-Beychevelle. La Cuisine de Jimmy, Cédric Perez
- Stand grillades, La Chatoulette, éleveur bovin de Saint-Laurent-Médoc
- Foodtruck Le potager d'Iris, maraicher bio de Naujac-sur-Mer







TOURISME DURABLE

Avec ses plages de sable fin, son vignoble à la renommée mondiale, ses immenses espaces naturels, sa proximité à la Métropole bordelaise, le Médoc est un territoire très prisé des clientèles touristiques, comme en attestent les plus de 7 millions de nuitées chaque année.

Pour préserver notre territoire de la dégradation potentielle des milieux naturels ou des conflits d'usage liés à la forte fréquentation, le Parc naturel régional Médoc s'engage depuis sa création dans la structuration et la promotion d'un tourisme durable et responsable. Il favorise des offres et des pratiques respectueuses du territoire et de ses milieux.

Cette stratégie répond également à un vrai mouvement de fond suscité par le contexte économique et environnemental mais également par le changement d'habitudes de consommation des clientèles touristiques qui rendent les pratiques du tourisme durable très en vogue et en progression constante depuis quelques années déjà.



«Face aux défis qui s'imposent à nous, le domaine du tourisme est un levier d'adaptation important. Secteur d'activité dépendant par essence des ressources naturelles et des paysages, il a l'impérieuse nécessité de les préserver. La mission du Parc est d'accompagner sa transformation vers un tourisme responsable et durable. D'autre part, les acteurs du tourisme sont les premiers médiateurs vis-à-vis des visiteurs. Il est important qu'ils aient une bonne connaissance des milieux et des messages de prévention pour diffuser les bonnes pratiques. Formations, mise à disposition de l'application Mon Médoc, guide pratiques, accompagnement des fédérations de sports de nature, autant d'actions déployées par le Parc.»

Stéphane Le Bot,
vice-président du
Parc naturel régional Médoc

Accompagnement des activités de pleine nature

L'écotourisme, le slowtourisme, le tourisme de nature, les activités de sport de nature, sont en progression constante. Après avoir édité en 2024 un guide pratique reprenant de manière vulgarisée et illustrée toute la réglementation s'appliquant aux activités de loisirs, touristiques et sportives s'exerçant en milieux naturels le Parc naturel régional Médoc poursuit sa stratégie d'accompagnement en déployant notamment de nouvelles actions en partenariat avec les fédérations et associations sportives.

OBJECTIF

- Encadrer la consommation touristique et sportive des espaces naturels
- Sensibiliser les pratiquants
- Animer le réseau de prestataires
- Accompagner les organisateurs d'événements, notamment sportifs

LES ACTIONS MENÉES EN 2025

> Diffusion du «Guide pratique - Activités de pleine nature» auprès des offices de tourisme, des communes, et des prestataires touristiques référencés dans la base de données de Nouvelle-Aquitaine Sirtaqui.

> Poursuite des actions menées avec les fédérations sportives partenaires et notamment celle d'Athlétisme :

. poursuite de la conception d'un module de formation qui sera intégré au calendrier fédéral de formations à destination des encadrants des clubs et des organisateurs d'événements

. accompagnement du club SAM Lesparre dans l'organisation de l'étape Médoc de l'événement Athlé Forme Tour Patrimoine. Cet événement, mêlant pratique sportive et découverte du patrimoine, s'est déroulé le 11 octobre 2025 au Verdon-sur-Mer avec notamment l'intervention d'un agent du Parc pour parler des enjeux de préservation du territoire.

> Prêt de matériel à 2 organisateurs d'événements : SAM Lesparre
- Les petits baroudeurs



70

exemplaires papier du guide pratique
envoyés aux communes et offices
de tourisme, et 2300 prestataires
touristiques destinataires de la
version dématérialisée



Athlé Forme Tour Patrimoine 11.10.2025

Application mobile Mon Médoc

Module Vigilance Incendie

Mise en ligne en 2023, l'application mobile Mon Médoc est devenue l'outil incontournable pour les visiteurs et habitants qui souhaitent allier découverte du territoire, activités touristiques et préservation de l'environnement. L'application est également un outil précieux pour informer et sensibiliser les publics sur les risques naturels les plus fréquents en Médoc. Après avoir développé un module permettant de sensibiliser sur le risque de noyade lié aux baignes et d'informer en temps réel de la surveillance des plages, l'application s'enrichit en 2025 en informant les utilisateurs sur le niveau de vigilance incendie.



OBJECTIFS

- > Créer un outil de découverte du territoire original
- > Valoriser des richesses méconnues du Médoc
- > Diffuser des messages de prévention
- > Impliquer les acteurs et habitants du territoire
- > Renforcer l'image du Médoc

15 122
téléchargements



LES ACTIONS MENÉES

- > Finalisation et mise en ligne au printemps 2025 de la mise à jour initiée fin 2024 :

- . création du module Vigilance incendie en direct, en partenariat avec la DFCI Nouvelle-Aquitaine
- . amélioration du module Surveillance des plages, en direct, pour rendre plus visibles les plages en cours de surveillance
- . ajouts de nouveaux contenus

- > Lancement d'une nouvelle mise à jour afin de :

- . créer l'onglet Restaurants pour valoriser les membres du réseau Valeurs Parc
- . créer une nouvelle typologie de balades pour valoriser les balades accessibles aux poussettes et PMR
- . ajout de nouveaux contenus

- > Promotion de l'application sur les réseaux sociaux du Parc et de ses partenaires







AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Dans le champ de l'agriculture et de l'alimentation, le Parc naturel régional Médoc, à travers sa Charte, affiche une volonté de relocaliser la production et la consommation sur le territoire tout en développant des pratiques favorables à la biodiversité et aux paysages.

En 2021, le Parc s'est engagé dans la démarche de Projet alimentaire de territoire (PAT), qui a permis collectivement, notamment entre collectivités, agriculteurs et partenaires agricoles, d'identifier 5 enjeux prioritaires sur le territoire :

- Maintenir et valoriser les activités d'élevage.
- Faciliter l'installation, la reprise d'exploitations et soutenir nos producteurs.
- Organiser et développer les circuits courts et de proximité.
- Faciliter l'accès pour tous à une alimentation de qualité, diversifiée et équilibrée.
- Accélérer et accompagner la transition agroécologique.



« Forts d'une stratégie partagée avec les élus et les acteurs socio-professionnels, nous avons identifié le développement des circuits courts comme un levier essentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois. Notre objectif : structurer et renforcer un système alimentaire local, ancré dans les richesses de notre territoire. Le rôle de l'agriculture et de la forêt est fondamental dans le Médoc ; parce que l'élevage entretient nos prairies humides, parce que la viticulture fonde notre identité, parce que la forêt organise nos paysages et parce que les productions agricoles nous nourrissent. Cette année 2025 est particulièrement éprouvante pour les viticulteurs qui connaissent des situations dramatiques. Les arrachages sont déjà visibles. Ce sujet n'est pas seulement celui des organismes viticoles mais il nous concerne tous car il s'agit là d'une crise sans précédent qui bouleverse notre tissu économique. Nous sommes pleinement mobilisés sur ces sujets, il est de notre responsabilité d'être à l'écoute. »

Alexandre Pierrard,
vice-président du
Parc naturel régional Médoc

Circuits-courts et lien avec la Métropole Bordelaise

Projet collectif porté par Bordeaux Métropole, Recol'Terra rassemble plus de 40 partenaires qui travaillent ensemble dans le but d'accélérer la relocalisation des filières alimentaires. Le Parc naturel régional Médoc est fortement impliqué dans le projet afin de relocaliser l'alimentation dans le Médoc et aux alentours et répondre ainsi aux objectifs du Contrat CONECT.



OBJECTIFS

- Installer ou pérenniser des fermes agroécologiques sur des fonciers à enjeux girondins : enfrichés, viticoles arrachés ou inondables
- Développer une filière de transformation légumière locale
- Optimiser la logistique des produits locaux

12

réunions organisées par Bordeaux
Métropole auxquelles le Parc naturel
régional a contribué



LES ACTIONS MENÉES EN 2025

> Installation ou pérennisation des fermes agroécologiques sur des fonciers à enjeux girondins

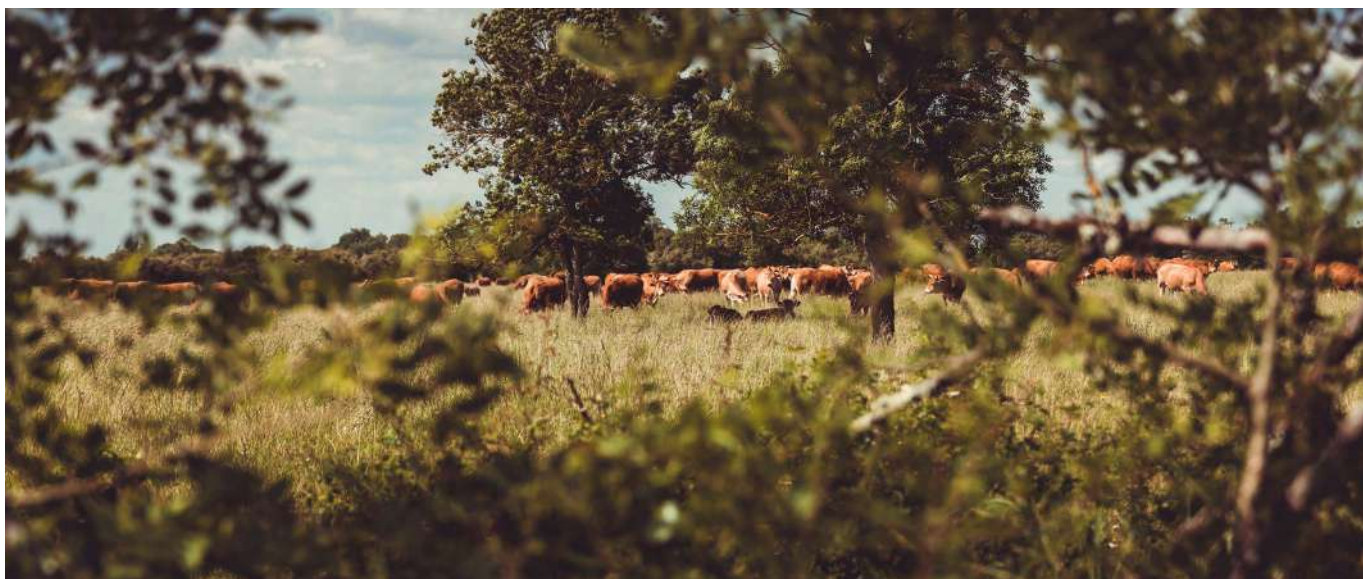
Le projet vise notamment à identifier des zones agricoles à haut potentiel agronomique pour installer de nouvelles fermes en agroécologie, qui pourraient fournir les marchés locaux.

. Des sites ont été identifiés dans le Sud Médoc, à l'initiative du Sysdau, et la réflexion reste à poursuivre en 2026.

> Développement d'une filière de transformation légumière locale

L'objectif est de créer un outil de transformation pour répondre à la demande de légumes locaux, notamment dans la restauration collective. Un outil de transformation dans le périmètre de la métropole pourrait constituer un débouché intéressant pour les producteurs du territoire. L'implication du Parc naturel régional Médoc dans cette partie du projet est d'autant plus importante qu'elle est nourrie par une étude sur la relocalisation de la filière





légumes réalisée en 2022. Celle-ci avait permis de mieux comprendre le fonctionnement de la filière dans le Médoc et d'identifier des pistes pour relocaliser les débouchés.

> Optimisation des circuits logistiques alimentaires

Le Parc naturel régional Médoc est territoire contributeur de cet axe. Plusieurs actions ont été menées en 2025 :

- . Relais de l'enquête en ligne Récol'terra auprès des artisans, commerçants, restaurateurs médocains

- . Organisation d'une animation dédiée à l'identification de pistes de solutions pour améliorer la logistique des produits locaux. Restaurants, épiceries, producteurs et livreurs, se sont réunis à Gaillan-en-Médoc, au restaurant Chai Paupiette le 22 septembre 2025. Cette rencontre a permis de favoriser des rencontres mais aussi de mieux connaître et comprendre les besoins de chacun. Plusieurs pistes ont été évoquées et seront approfondies en 2026 :

- . Une offre de produits locaux et de qualité avec une gamme large, dédiée aux professionnels.

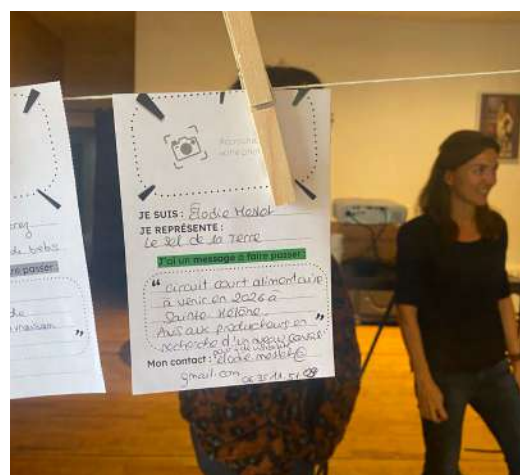
Le Parc naturel régional Médoc accompagne en ce sens le collectif « Les Fermiers Toqués » à développer sa boutique existante.

- . Une solution pour valoriser les surplus de productions. Les maraîchers ont régulièrement des pics de production à valoriser au-delà de leurs débouchés habituels. Il est donc opportun de proposer un outil de relais de l'information aux professionnels de type « petite annonce de surplus », qui permet la mise en relation, mais aussi de réfléchir et soutenir la création de marchés de producteurs ou foires pérennes.



16

professionnels de l'alimentation réunis pour améliorer les circuits logistiques alimentaires en Médoc



Viticulture et diversification

Depuis 2023, la filière viticole est en crise. Des parcelles de vignes sont arrachées, les paysages changent, la croissance des entreprises ralentit et la Chambre d'agriculture incite les viticulteurs à se diversifier. Le Parc naturel a jugé nécessaire de faire un état des lieux spécifique de l'impact et l'ampleur de la crise en Médoc pour contribuer à cette dynamique de diversification de la filière. La crise viticole questionne la résilience économique d'une grande partie du territoire médocain. Il s'agit de la filière économique principale du territoire et les conséquences en nombre d'emplois directs et indirects risquent d'être importantes. Les questionnements en termes d'aménagement du territoire sont également nombreux : quels paysages demain ? quelle prise en compte de la biodiversité ? quelles filières ?



OBJECTIFS

- Réunir les collectivités médocaines et acteurs de la filière
- Accompagner les viticulteurs dans la diversification de leur activité
- Mener une réflexion sur l'évolution des paysages agricoles
- Contribuer au développement ou maintien de filières alimentaires

1000ha

de vignes arrachées de 2024 à 2025



LES ACTIONS MENÉES EN 2025

> Etat des lieux de la crise réalisé lors d'une réunion, le 06.06.2025, réunissant l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, le Parc naturel régional Médoc, les EPCI, la Chambre d'agriculture, les ODG et le CIVB.

A l'issue de cette rencontre, l'ensemble des collectivités du territoire ont eu une information claire sur l'état de la situation.



> Mise en place d'un plan d'actions 2026, avec l'ADAR et/ou la Chambre d'agriculture pour continuer à :

- Améliorer en continu la connaissance du territoire et analyser la crise en cours
- Informer et sensibiliser les viticulteurs sur les possibilités de diversification et les projets à mener
- Informer et sensibiliser les collectivités sur les outils existants pour accompagner et soutenir les producteurs
- Réfléchir collectivement à l'avenir et l'évolution des paysages agricoles
- Accompagner la diversification viticole et structurer ou consolider des filières



D'autres actions menées en 2025

> Ateliers Bouts de parcelles

Un programme d'accompagnement des propriétés viticoles, visant à favoriser la prise en compte de la biodiversité dans le vignoble a été réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture :

- 18.02.25 Pourquoi plus de biodiversité dans le vignoble ? Château Fontestau, St-Sauveur-de-Médoc
- 15.03.25 Comment gérer l'enherbement sur mes parcelles ? Château Clarke, Moulis-en-Médoc
- 16.05.25 Comment mettre en place des couverts végétaux ? Château Ferrière, Margaux
- 17.05.25 Comment accueillir les chauves-souris ? Château Larrivaux, Cissac-Médoc

> Marque Valeurs Parc

Après de nombreux échanges avec les professionnels, le référentiel vin de la marque Valeurs Parc a été validé par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux en juin. Conformément aux valeurs de la Marque, les principaux critères concernent l'attachement au territoire et les pratiques agroécologiques.







SANTÉ & SOCIAL

La mission Santé & Social s'attache aux préoccupations quotidiennes des médocaines et médocains. Sa priorité est de proposer un Contrat Local de Santé permettant de répondre aux enjeux du territoire en termes d'accès aux soins mais aussi de prévention globale.

Aujourd'hui la santé ne peut plus être pensée par son seul prisme. Elle est présente dans toutes les politiques publiques telles que l'environnement, les transports, le social etc.

Chacun et chacune a le droit fondamental de « bien vivre sur son territoire ». L'innovation est importante en terme de politiques sanitaires et sociales pour apporter des contributions visant à palier aux difficultés actuelles mais aussi préparer l'avenir. Comment continuer à travailler sur ces sujets majeurs ? Le partage d'expériences, d'informations, la mutualisation, la coopération sont autant d'actions que la mission anime et dynamise avec les différents partenaires du territoire. Il est indispensable de poursuivre. Des solutions opérationnelles sont déjà en place, elles doivent se poursuivre et de nouvelles émerger avec les élus locaux véritables maillons importants pour améliorer la vie des populations le plus en proximité possible.



« La 3ème génération du Contrat Local de Santé Médoc a démarré avec une dynamique partenariale toujours aussi forte. Preuve en est que la recherche de solutions concrètes pour réduire les inégalités sociales et spatiales santé s'avère plus efficace lorsqu'elle est faite avec et par les acteurs locaux. De nouveaux chantiers ont été ouverts comme par exemple sur la santé mentale des jeunes mais les sujets phares tels que la lutte contre les violences faites aux femmes restent toujours au cœur du plan d'actions. Parce que la santé doit prendre en compte l'ensemble des déterminants et des environnements, nous sommes ravis d'être le seul contrat signé avec la participation de l'ordre des vétérinaires. Grâce à cela, le Parc a pu cette année commencer un travail sur les zoonoses en complément des actions en matière de santé environnementale conduites déjà depuis plusieurs années. »

Virginie Lenoir,
vice-présidente du
Parc naturel régional Médoc

Contrat local de santé

Via sa mission santé-social, le Parc naturel régional assure, aux côtés de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le pilotage du 3^{ème} Contrat Local de Santé (CLS) 2024-2029 rassemblant 22 signataires. Trois dimensions sont prises en compte pour répondre aux enjeux du territoire : les déterminants de santé, le changement climatique et l'approche « Une seule santé ». Par cet engagement commun, les signataires affirment leur volonté d'améliorer collectivement les réponses apportées aux besoins de santé des médocains. Avoir, à présent, un représentant de l'ordre des vétérinaires parmi les signataires permet de faciliter les liens entre santé humaine et santé animale.



OBJECTIFS

- Construire un projet de santé adapté aux spécificités du territoire
- Conduire des actions qui répondent aux besoins de ses habitants
- Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé
- Jouer un rôle de plaidoyer auprès des décideurs



LES ACTIONS MENÉES

> Animation de la gouvernance du Contrat Local de Santé :

- organisation de 2 comités de pilotage en juillet et novembre
- animation de plusieurs chantiers thématiques afin d'élaborer le nouveau programme d'actions : «Une seule santé», «Violences intrafamiliales», «Santé des saisonniers», «Accompagnement à la parentalité», «Bien-être des agriculteurs», «Santé des adolescents et des jeunes adultes», «Aidance».

> Appui à différents porteurs de projets sur la prévention des conduites addictives, l'implantation d'un pôle ressources pour travailleurs saisonniers à Pauillac, l'accompagnement au numérique, la prise en charge psychologique des victimes de violences, les solutions de répit des aidants.

> Amorce en novembre d'une tournée des signataires du contrat pour partager les actualités santé et consolider le partenariat.

22

signataires



Les signataires du CLS



L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
Le Parc naturel régional Médoc
La Préfecture de la Gironde
Le Conseil Départemental de la Gironde
Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
L'Association pour Aider, Prévenir, Accompagner en Médoc (AAPAM)
L'Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales de la Gironde (ADAPEI)
L'Association Rénovation
La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (CAF)
La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Aquitaine (CARSAT)
La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde (CPAM)
Le Centre Hospitalier Charles Perrens
L'Éducation Nationale
L'Hôpital suburbain du Bouscat
La Mutualité Sociale Agricole de la Gironde (MSA)
Le Conseil Départemental de Gironde de l'Ordre des Médecins (CDOM)
Le Pavillon de la Mutualité – Clinique mutualiste du Médoc
L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) – Chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine
L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) – Infirmiers Libéraux de Nouvelle-Aquitaine
L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) – Masseurs-kinésithérapeutes de Nouvelle-Aquitaine
L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) – Pharmaciens de Nouvelle-Aquitaine
L'Ordre des vétérinaires de Nouvelle-Aquitaine

Vers l'approche Une seule santé

Les organismes vivants et les écosystèmes sont interconnectés et la santé des uns dépend de celle des autres. Ce constat s'accroît avec le changement climatique. De nouvelles espèces exotiques s'implantent avec pour certaines des conséquences importantes en matière de santé humaine. Les épisodes de canicules rendent certaines populations encore plus vulnérables et les maladies allergiques sont en augmentation. Le Parc naturel régional travaille depuis plusieurs années sur les questions de santé-environnementale comme la lutte contre Moustique tigre, contre les espèces végétales allergènes et/ou invasives (Ambroisie, Galega, Herbe de la pampa, etc.), la prévention de la maladie de Lyme.

Après avoir co-animé avec Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine une rencontre territoriale en avril 2024 pour mobiliser les acteurs locaux autour de ce concept d'une santé intégrée, le Parc a continué à investir plus fortement cette approche. Il a inscrit cette orientation dans le 3^{ème} Contrat Local de Santé (CLS), travaillé plus étroitement en 2025 avec des représentants de la santé animale et accompagné l'expérimentation d'un diagnostic territorial piloté par l'Observatoire régional de santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine.



OBJECTIFS

- Tendre vers une approche de la santé croisant les univers de la santé animale, de la santé humaine et de celle des écosystèmes
- Anticiper les effets du changement climatique et de ses impacts sur les différentes santés

12 000

calendriers édités et distribués
en 2025



LES ACTIONS MENÉES

- > Réalisation et diffusion du calendrier 2026 «Explorer le vivant en Médoc» sur la biodiversité.
- > Structuration et expérimentation d'un diagnostic «Une seule santé» réalisé sur le Médoc par l'ORS en partenariat avec l'Agence Régionale de Biodiversité et soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine.



> Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes :

- Organisation de deux formations à Saint-Laurent-Médoc délivrées dans le cadre du CLS, financées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, destinées aux élus et agents des collectivités, à la reconnaissance et aux méthodes de lutte contre deux espèces aux risques sanitaires avérés : l'Ambroisie à feuilles d'Armoise et le Moustique tigre.
- Accompagnement et conseils auprès de la commune de Saint-Julien-Beychevelle pour l'arrachage d'Herbes de la pampa

20

participants aux ateliers
Zoonoses le 30 juin et 01 juillet
à Macau

> Réflexion sur les zoonoses, maladies transmissibles entre l'homme et les animaux

- Organisation d'un atelier, les 30 juin et 1er juillet 2025, animé par des chercheurs de VetAgro Sup pour identifier les maladies ou espèces animales à surveiller en priorité dans la faune sauvage sur le Médoc via l'outil Priorité Santé Faune et avec la participation d'une vingtaine d'intervenants locaux des 3 santés.

- Identification des actions inter-santés à mener en matière d'épidémiologie-surveillance, communication, prévention ou recherche

- Amorçage d'une démarche en réseau dès octobre avec la création (en cours) d'une plaquette d'informations sur la salmonellose.

2

formations reconnaissance et
lutte contre l'Ambroisie et le
Moustique tigre



Atelier Zoonoses



INSPIRATIONS

un projet de recherche-action pour
réconcilier les urgences liées à la perte de
biodiversité et celles vécues au quotidien
comme plus préoccupantes par les habitants.



En 2025, le Parc naturel régional Médoc devient lauréat de l'appel à projet national Érable, pour son projet de recherche-action INSPIRATIONS. Le Médoc, en première ligne de bascule

de changement climatique, abrite au sein de ses paysages immenses et variés une biodiversité remarquable. Pourtant, le bouleversement climatique reste un sujet trop méconnu des habitants, souvent éclipsé par des enjeux économiques et sociaux importants. Les efforts menés en faveur de l'environnement paraissent alors inaudibles.

Le projet INSPIRATIONS souhaite réconcilier les urgences liées à la perte de biodiversité et celles vécues au quotidien comme plus immédiates par les habitants. Pendant deux ans, le projet explorera la possibilité de nouveaux récits liant l'Homme et la nature à travers le prisme « Une seule santé », une approche selon laquelle la santé de l'être humain est liée à la santé des animaux, des plantes et de l'environnement. Grâce à un travail faisant dialoguer approches scientifique et artistique, INSPIRATIONS apportera des clés pour l'action publique et politique.

INSPIRATIONS réunit un collectif d'artistes et de chercheurs. Cette complémentarité des savoir-faire et compétences favorise une hybridation des écritures et des moyens d'actions, pour expérimenter de nouvelles manières de mobiliser les publics autour de ces questions. Habitants, élus mais aussi acteurs locaux seront mobilisés pour construire une mise en récit collective et faire de ce projet une action fédératrice à l'échelle locale.



Les partenaires du projet

EPOC

SYNDICAT
MIXTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE
l'Estuaire
DE LA GIRONDE

PAVE

UMR 5319
Passages

FAB

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DES ARTS
DE BORDEAUX
METROPOLE

> Les partenaires du projet étaient invités à la Maison de Grave, au Verdon-sur-Mer les 27 et 28 mai. Différents temps étaient prévus pour se découvrir, s'imprégner des enjeux du territoire et lancer la démarche de recherche création.

> En juillet, une première résidence a mobilisé le collectif autour de la Voie du Liron, sentier qui traverse les marais du Haut-Médoc, classés Natura 2000. Chercheurs et artistes sont allés à la rencontre des habitants de Saint-Laurent-Médoc et Saint-Julien-Beychevelle pour comprendre leur perception de la nature, de la santé, appréhender leurs habitudes dans les marais et plus largement dans la nature, collecter des récits de vie de tout horizon. Les chercheurs sont devenus quelques peu artistes, se joignant à eux dans un campement improvisé sur le parking d'une grande surface. Les artistes ont adopté des réflexes de scientifiques, questionnant les passants, les enjeux du territoire, notant des hypothèses et des axes de travail à étudier. Bivouacs chez l'habitant, visite de la salle d'attente d'un cabinet vétérinaire, petit-déjeuner improvisé dans la bibliothèque du village, apéritif convivial dans le café associatif du coin... Le programme a permis au collectif de mieux comprendre les pratiques et perceptions habitantes. D'autres temps forts sont à venir et viendront nourrir la recherche-action. En 2026, deux nouvelles résidences permettront au collectif de finaliser « Les voix du Liron » avant d'ouvrir un second chapitre, « L'agora des vivants ». Simultanément, un travail est mené avec la Cie Opéra Pagãï pour définir comment continuer à faire vivre dans le temps leur Grenome de l'estuaire, créature merveilleuse et chimérique des zones humides médocaines : cette mise en récit de la biodiversité sert de fil rouge à INSPIRATIONS pour comprendre les mécanismes qui font de la fiction un outil de sensibilisation efficace.



Le bilan des diagnostics des trois Plans climat-air-énergie territoriaux en cours d'élaboration sur le territoire du Médoc montre que les émissions des gaz à effet de serre sont dû pour 46% aux transports, très majoritairement automobile et pour 45% aux logements insuffisamment isolés.

Jusqu'à fin 2024, le Parc portait la Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE), un service aux habitants pour entreprendre leurs travaux de rénovation. Celle-ci est désormais portée par les 4 intercommunalité du Médoc au sein d'un service unique habitat/rénovation énergétique.

Concernant les sujets relatifs aux mobilités décarbonées et à l'accompagnement au changement climatique, le Parc a mobilisé en 2025 des financements en répondant à des appels à projets afin de doter le territoire d'ingénierie sur ces deux sujets.





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MOBILITÉ



« Les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous montre qu'après avoir augmenté de +1,5°C entre 1960 et 1990, la température moyenne en Nouvelle-Aquitaine sera de + 2,5°C en 2040 et de + 4,1°C en 2100. Alors que nous en constatons déjà les conséquences aujourd'hui (feux de forêt, érosion marine, submersion, inondations, sécheresse...), il est urgent de s'engager pour atténuer et s'adapter à ses effets. Pour ce faire, tous les acteurs possèdent leur contribution et leurs clés pour agir. Collectivités, habitants, entreprises, acteurs socio-économiques, tous doivent bien comprendre les mécanismes en cours pour agir collectivement. Plus que jamais, la pédagogie est de mise. Le diagnostic énergie climat du Médoc réalisé en 2016 et mis à jour dans les PCAET en cours d'élaboration, montrait que près de 41% des consommations énergétiques finales étaient liées aux transports, en grande partie individuels, dont près de 95 % relevaient de la consommation de produits pétroliers. Agir pour des mobilités plus fluides et décarbonées est un enjeu économique, social et environnemental. En effet, la mobilité est un frein majeur au développement économique et social dans ce territoire. Nombre d'habitants (jeunes, adultes et personnes âgées) se voient limités dans leur quotidien pour leurs déplacements personnels et professionnels en raison de la difficulté de trouver une offre de mobilité répondant à leurs besoins. L'amélioration de la colonne vertébrale ferroviaire, des dessertes publiques Nord-Sud et de dessertes transversales sont au cœur de nos préoccupations »

Sophie Brana et Franck Laporte,
vices-présidents du Parc naturel régional Médoc

Adaptation au changement climatique

De par sa situation géographique, la presqu'île du Médoc est soumise à de multiples risques naturels et anthropiques. Le changement climatique est en train d'accentuer la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes ; il est donc indispensable pour le territoire de connaître et de mesurer les effets du changement climatiques.



OBJECTIFS

- Sensibiliser les populations : élus, professionnels, grand public
- Suivre les Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) en cours d'élaboration sur le territoire
- Coordonner le Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)

3

Fresques du climat
organisées en 2025

3

PCAET sur le territoire du Parc, élaborés par les Cdc Médoc Atlantique, Médoc Estuaire et le SMERSCOT (pour le compte des Cdc Médullienne et Médoc Coeur de Presqu'île)



LES ACTIONS MENÉES EN 2025

> La Fresque du Climat est un atelier d'intelligence collective, durant lequel les participants reconstituent les liens de cause à effet du changement climatique, et explorent ensuite les actions à entreprendre dans le cadre personnel et professionnel. Fondé sur les données scientifiques du GIEC, c'est un atelier coopératif et mobilisateur. Les agents du Parc naturel régional Médoc, formés à cet exercice grâce au soutien des Fonds Adam pour des Initiatives Responsables et Écologiques (F.A.I.R.E.), ont pu animer en 2025 plusieurs ateliers à destination de différents publics :



- 26.02.25 Animation d'une Fresque du climat à Saumos auprès du grand public, suite à une sollicitation du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes (Cdc) Médullienne. 16 participants
- 17.09.25 Animation d'une Fresque du Climat à



destination des agents techniques et élus de la Cdc Médoc Estuaire, dans le cadre de la présentation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). 9 participants, agents et élus.

- 27.09.25 Animation d'un stand «Fres'quiz», en partenariat avec l'association « Tisseurs de délices » de St-Vivien-de-Médoc, au cours d'un marché de producteurs.
- 03.12.25 Animation d'une Fresque du Climat à destination des enseignants, au lycée Odilon Redon de Pauillac. A la suite de cet atelier, plusieurs d'entre eux ont formulé le souhait d'être formés à l'animation pour animer des Fresques du Climat au sein de leurs classes.

> Création et animation de l'atelier « Le Médoc face au changement climatique ». Il permet aux participants de mieux comprendre les enjeux du changement climatique à l'échelle locale, ainsi que les leviers d'action. Cet atelier a été dispensé deux fois en 2025, le 31.03.25 et le 29.09.25 auprès des élèves de Première du Lycée agricole de Blanquefort.

> Création et animation d'un programme d'ateliers pour accompagner les professionnels du tourisme vers des pratiques responsables :

- 16.05.25 Gestion raisonnée de la ressource en eau, à Lacanau/ *annulée faute de participants*
- 15.05.25 Approvisionnement local et circuits courts, à Cissac-Médoc, en partenariat avec les Fermiers Toqués - 12 participants
- 2026 Accueil des personnes en situation de handicap. *Formation en cours de préparation*

> Suivi des PCAET

- Participation aux ateliers de corédaction des fiches actions organisés par le SMERSCOT et Médoc Atlantique
- Consultation pour le PCAET de Médoc Estuaire

> Sollicitation du Parc par la sous-préfecture pour coordonner, conjointement avec la DDTM, l'élaboration du nouveau CRTE

- présentation du dispositif aux acteurs locaux : communautés de communes, syndicats de bassin versant, syndicats de gestion des déchets



MAISON DU PARC NATUREL RÉGIONAL

une salle dédiée au changement climatique



«Les récits du changement » est la seconde salle scénographiée de la Maison du Parc. Axée sur le changement climatique, elle est le fruit de partenariats scientifiques notables, comme le Musée des Arts et Métiers de Paris. Le contenu est également travaillé et adapté avec le collectif régional scientifique Acclimaterra, en lien avec la feuille de route Néo Terra de la Région Nouvelle-Aquitaine. L'objectif ? Territorialiser les données présentées et mettre en lumière un Médoc en mouvement, face au changement climatique, afin que demain devienne possible.

Mise à disposition d'ingénierie pour l'élaboration du Contrat opérationnel de mobilité

En 2024, les Communautés de Communes médocaines ont sollicité le Parc afin de leur mettre à disposition du temps d'ingénierie pour les accompagner dans la contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM). Ce partenariat a fait l'objet d'une convention signée par les 4 EPCI du territoire et le Parc naturel régional. La Communauté de communes Médoc Atlantique assure la coordination générale de la démarche. Ce contrat permettra aux communautés de communes médocaines d'élaborer ensemble une stratégie pour améliorer les mobilités à l'échelle du territoire médocain. Les financements apportés par cette contractualisation aideront à faire émerger de nouveaux services de mobilité. Sa signature est prévue en 2026 mais il permet d'ores et déjà le déclenchement d'un certain nombre d'actions.



OBJECTIFS

- Faire émerger de nouveaux services de mobilité en Médoc
- Elaborer un schéma des mobilités médocaines
- Constituer une offre de services de mobilité par Communautés de communes



LES ACTIONS MENÉES EN 2025

> Mise à disposition d'un agent du Parc naturel régional Médoc pour apporter un conseil technique et alimenter la réflexion locale sur les fiches actions à inscrire dans le Contrat.

. 6 réunions organisées entre les Cdc du Médoc, avec l'appui du Parc naturel, afin d'approfondir la connaissance mobilière locale pour constituer un repertoire de fiches actions relatives à la création de nouveaux services tels que :

- des études préopérationnelles visant à la mise en service de services de mobilité intra-communautaires. Début 2026.
- la création du service de navettes régulières Canéo déployé sur la commune de Lacanau et inauguré le 28.11.25.
- la réalisation d'une étude de mobilité locale, lancée en juillet 2025. Etude menée par le bureau d'études TECURBIS.

4

comités de pilotage

7

comités techniques



Navette Canéo - ©Ville de Lacanau



En parallèle, le Parc continue d'accompagner les communes qui souhaitent développer la pratique du vélo, en lien avec le Schéma directeur cyclable.

- création d'un «guide des aides» pour rendre plus lisible l'ensemble des aides mobilisables par les communes et Cdc
- Accompagnement des projets portés par les communes de Gaillan-en-Médoc, Talais et Saint-Vivien-de-Médoc.
- Test des outils Géovélo





ANIMATION DE DISPOSITIFS TERRITORIAUX



Programme LEADER



Contrat de développement et de
transitions du Médoc



Président du Comité :
Franck Laporte

Animation et gestion du programme européen LEADER

La Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion des fonds européens, a confié la gestion d'une partie des crédits FEDER et FEADER aux territoires. Le Parc naturel régional Médoc gère 3,8 millions d'euros de fonds européens pour la période 2023-2027. Afin d'utiliser ces crédits pour le développement territorial, le Parc naturel régional anime un Groupe d'Action Locale (GAL), regroupant des partenaires publics et privés représentatifs des acteurs socio-économiques du Médoc. Les membres du GAL définissent la stratégie et sélectionnent les projets en cohérence avec celle-ci.



OBJECTIFS

- Animer le programme LEADER 2023-2027 & FEDER OS5
- Renouveler les membres du Groupe d'action local Médoc
- Préparer l'évaluation du programme LEADER 2023-2027/FEDER.OS5

36

projets accompagnés en 2025

2,4

millions d'€



LES ACTIONS MENÉES

> Le programme LEADER 2014-2020 a été clôturé au 31 décembre 2025. La consommation de l'enveloppe de 1,9M€ pour cette programmation a atteint les 95 %.

> Depuis le lancement de la nouvelle programmation 2023-2027, 2,4 millions d'euros ont pu être réservés pour le soutien de 36 projets. Le programme permet aussi de soutenir de l'ingénierie pour les Communautés de Communes et le Parc.

> Inauguration du Parc pastoral du Pouch, projet financé par des fonds européens, le 22.05.25, dans le cadre du Joli Mois de l'Europe.



Programmation 2023-2027

Intitulé du projet	Bénéficiaire
Création de la maison du Parc naturel régional Médoc	PNR Médoc
Revitalisation du centre bourg et création d'une épicerie fine, bar, restaurant	BRACH
Réalisation d'une cour d'école végétalisée	LISTRAC-MEDOC
Aménagement du Parc Claude Dupis	SAINTE-HELENE
Parc pastoral - Marais du Pouch	CARCANS
Une saison en Médoc	ANEFA 33
Création de places d'hébergements de travailleurs saisonniers au camping municipal de Lacanau	LACANAU
Espace ressources pour les travailleurs saisonniers du Médoc	ADAV 33
Création voie verte	LUDON-MEDOC
Création voie verte	LE PORGE
Création voie verte	PAUILLAC
Création d'une aire de service et de repos pour cyclistes à l'Office de tourisme	OT VENDAYS-MONTALIVET
Accueil des Cyclos Randonneurs au Camping Municipal du Gurp	GRAYAN-ET-L'HOPITAL
Réhabilitation train touristique	LE VERDON
La Java – Maison du Commandant, LACANAU	Association 001
Restructuration à vocation culturelle - Maison La Cure	SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Action de valorisation du patrimoine médocain	OT PAUILLAC
Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de Macau en Médiathèque	MACAU
Mise en place des outils de sensibilisation de l'Écolieu du Moulin de Peysoup	SARL EC!HO
Requalification de la station de Maubuisson	CARCANS
Fabrication et commercialisation de yaourts	CEDRIC PEREZ
Développement d'un laboratoire de transformation de lait en yaourts	GAEC LA FERME DE JURAN
Création d'un kit de matériel scénique	CC MEDOC COEUR DE PRESQU'ILE
Achat vitrine réfrigérée	EARL DU BAREN DE LA MATTE
Aménagement et équipement d'un point de vente à la ferme	BENJAMIN ANDREU
Aménagement d'un lieu pour accueillir les personnes atteintes d'un cancer	Association ROSE MEDOC
Professionnalisation de l'outil de production en Atelier Chantier d'Insertion	APADEV
Professionnalisation et structuration de l'association Régénération par le développement d'une "micro-usine" de recyclage au service de la transition écologique	SARL REGENERATION
Espace artistique et collectif	LA BRIQUETERIE DU MEDOC
Création d'un espace hybride - Epicerie sociale et solidaire et espace associatif	LISTRAC MEDOC
Ingénierie sur les centres bourg, l'habitat et les filières	CC MEDOC ESTUAIRE
Ingénierie d'accompagnement aux changements du Médoc et des acteurs des filières touristiques vers un tourisme éco-responsable	PNR MEDOC
Ingénierie développement local, développement de l'économie de proximité	CC MEDULIENNE
Soutien à l'ingénierie de développement local	CC MEDOC ATLANTIQUE
Pacte territorial Médoc	CC MEDOC COEUR DE PRESQU'ILE



Jeudi 22 juin, dans le cadre du Joli Mois de l'Europe, le Parc naturel régional Médoc, la commune de Carcans-Maubuisson et le Syndicat des lacs médocains inauguraient un projet qui a vu le jour grâce à trois financements européens : le Parc pastoral du Pouch.

En 2022, le programme européen LIFE Abeilles Sauvages animé par le Parc naturel régional Médoc se met en place. Le Marais du Pouch devient alors un site de référence pour l'étude et la préservation des pollinisateurs sauvages. Dans le cadre de ce programme, des travaux sont menés dans l'optique d'augmenter la ressource et la diversité florale, indispensable à l'alimentation des pollinisateurs.

Grâce au soutien financier de l'Europe, la Mairie de Carcans-Maubuisson dispose désormais d'un troupeau d'ovins permanent pour entretenir une partie du marais ! Une bergerie et une éolienne oasis ont été financées par les fonds LEADER, tandis que le Programme LIFE a permis l'achat et l'installation des clôtures pour contenir le troupeau sur 20 hectares de marais.

Le troupeau, composé d'une dizaine de brebis landaises, race rustique adaptée aux landes humides, est mis à disposition par le Conservatoire des Races d'Aquitaine et géré par l'équipe technique communale.



Contrat de développement et de transitions du Médoc

Le Parc naturel régional Médoc est coordinateur du Contrat de développement et de transitions du Médoc 2023-2025 développé par le service DATAR de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il a été signé par les 4 EPCI du Médoc, le Parc et la Région Nouvelle-Aquitaine pour une durée de 3 ans. A travers ce contrat, la Région Nouvelle-Aquitaine entend renforcer les atouts des territoires ruraux qui la composent pour soutenir leur attractivité et la résilience de leur modèle de développement.

OBJECTIFS

- Favoriser la territorialisation de Néo Terra et l'engagement pour les transitions
- Accompagner les projets des territoires

55
projets soutenus
en 2023-2025

soit

6
millions d'€

LES ACTIONS MENÉES

La candidature portée par le Parc en 2023 permet le financement de projets publics et privés par la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce contrat est porté par un comité de pilotage référent associant les 4 EPCI, le Parc naturel régional Médoc et le conseil régional. Il est animé localement par le Parc et la référente territoriale de la DATAR/ Région Nouvelle-Aquitaine. Il fait l'objet de différentes séances de travail à travers un comité technique regroupant les techniciens des 4 EPCI et l'animation d'une « revue de projet » permettant de faire de l'ingénierie financière sur les projets.

En 2023-2025, 53 projets ont été soutenus dans ce cadre, ainsi que 2,5 ETP, représentant 6 106 409 € de crédits régionaux.

Exemple de projets soutenus :

- Épicerie sociale et solidaire de Listrac
- Contrat opérationnel de mobilités Médoc
- Reconstruction de la brasserie de Brach
- Maison du Parc naturel régional Médoc
- Création de 8 logements pour personnes âgées à St-Seurin-de-Cadourne
- Stratégie locale de la bande côtière de Lacanau
- Maison du Commandant
- ...

13
projets accompagnés en 2025





pnr-medoc.fr



Nos histoires s'écrivent ici...

21 rue du Général de Gaulle,
33112 Saint-Laurent-Médoc
05 57 75 18 92
contact@pnr-medoc.fr